



Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Rapport, 7 décembre 2006

Table des matières

1	Introduction	3
1.1	Situation initiale	3
1.2	Contenu de l'audition	4
2	Procédure de consultation et concept d'évaluation	4
2.1	Procédure d'audition.....	4
2.2	Procédure d'évaluation.....	5
3	Résumé des résultats	6
3.1	Stratégie suisse de cyberadministration.....	6
3.2	Convention-cadre	7
4	Survol des principaux domaines	8
4.1	Stratégie suisse de cyberadministration.....	8
4.1.1	Vision et énoncé de mission du Conseil fédéral	8
4.1.2	Buts et liste de priorités	8
4.1.3	Principes à respecter pour atteindre les objectifs	10
4.1.4	Mise en œuvre: catalogue des projets prioritaires et autres instruments	11
4.1.5	Autres	12
4.2	Convention-cadre entre la Confédération et les cantons	12
4.2.1	Dispositions générales.....	12
4.2.2	Comité de pilotage.....	13
4.2.3	Direction opérationnelle	15
4.2.4	Financement.....	16
4.2.5	Chef de file.....	18
4.2.6	Autres	19
5	Annexes	20
5.1	Liste des prises de position	20
5.2	Aperçu statistique	56
5.3	Liste des abréviations.....	56

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Aperçu des avis sur la stratégie suisse de cyberadministration.</i>	6
<i>Tableau 2 : Aperçu des avis sur la convention-cadre.</i>	7
<i>Tableau 3 : Liste des prises de positions</i>	55
<i>Tableau 4 : Aperçu statistique des participants à l'audition</i>	56

1 Introduction

1.1 Situation initiale

Au cours des dernières années, tous les échelons de l'administration suisse ont fait un usage accru, à divers titres, des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans leur activité de base ou pour l'accomplissement de nouvelles tâches. Des processus ou des prestations ont été améliorés au passage, et des projets qui auraient été impensables sans les TIC ont vu le jour. Cette évolution est toutefois due aux nouvelles possibilités techniques, beaucoup plus qu'à des décisions politiques délibérées. Les applications ont ainsi souvent été développées sans coordination et de façon indépendante les unes des autres, ce qui est naturel dans une structure organisationnelle fédéraliste comme la nôtre. Or la cyberadministration ne déploiera tous ses effets que lorsque les processus et les technologies seront coordonnés et reliés, tant à l'échelle de la Confédération, entre tous les départements, que verticalement jusqu'aux citoyens, via les cantons et les communes. D'où la nécessité d'un toit commun pour coordonner les efforts et créer des conditions communes sur le plan de l'organisation, des technologies et de la sécurité – mais aussi en définitive pour utiliser de façon ciblée les ressources limitées.

La stratégie de cyberadministration de la Confédération, adoptée le 13 février 2002 par le Conseil fédéral, a marqué une première étape dans cette direction, créant des conditions importantes pour le développement de l'administration en ligne. D'un côté, il y a eu la mise sur pied de l'association de standardisation eCH, chargée de développer, d'adopter et de promouvoir les normes. De l'autre, l'Unité de stratégie informatique de la Confédération (USIC) a lancé en automne 2003 l'initiative eVanti.ch, pour encourager les échanges d'expériences entre les acteurs de la cyberadministration.

Malgré ces efforts, il faut bien constater que la Suisse n'a pas réalisé, au cours des quatre dernières années, des progrès fulgurants dans le développement de services publics électroniques à l'échelle du pays. Même si diverses organisations ont parfois mis en place d'excellentes solutions, en réponse à des problèmes ponctuels. Cette situation tient essentiellement à l'absence de régime de coordination contraignant entre les activités de cyberadministration. L'orientation processus métiers laisse également à désirer. En effet, un grand nombre de prestations administratives mobilisent plusieurs unités administratives, voire des échelons différents du fédéralisme. Pour que ces processus transversaux à l'administration bénéficient d'un soutien TIC optimal, des directives supérieures et contraignantes sur le plan stratégique (à l'échelle suisse) s'imposent. Elles favoriseront à leur tour le développement à prix avantageux de réseaux au sein des collectivités publiques, prévenant la multiplication des solutions isolées.

Pour ces raisons, et en se fondant notamment sur un rapport de la Conférence suisse des chanceliers d'Etat de l'automne 2005, qui suggérait l'adoption d'une stratégie nationale, le Conseil fédéral a chargé en janvier 2006 le Département fédéral des finances (DFF) d'élaborer avec les cantons une stratégie suisse en matière de cyberadministration. Pour le Conseil fédéral, cette stratégie est un projet prioritaire pour encourager la société de l'information dans notre pays. Comme cette stratégie et la convention-cadre correspondante font appel à tous les échelons du fédéralisme, le DFF a organisé une audition à ce sujet.

1.2 Contenu de l'audition

L'audition portait sur le projet de stratégie suisse de cyberadministration et sur la convention-cadre qui l'accompagne, concernant la collaboration entre la Confédération et les cantons. Ces deux documents sont un produit commun de la Confédération et des cantons. Les travaux ont été menés en parallèle dans deux groupes, sous la conduite de l'USIC. Cinq personnes faisaient partie du groupe «Cantons» (BS, TI, UR; VS, ZH), cinq unités administratives défendant les intérêts de la Confédération (ChF, OFS, OFJ, OFCOM, seco).

La **stratégie suisse de cyberadministration** a pour but de définir l'activité administrative dans l'ensemble du pays de la manière la plus proche des citoyens, la plus efficiente et la plus rationnelle possible, grâce à l'usage des TIC. Or le système fédéraliste de la Suisse confronte les autorités à des défis particuliers. Par le passé, les administrations ont souvent développé séparément des applications différentes pour des tâches administratives similaires, ce qui entravait la communication entre autorités. Pour pallier cette approche peu rationnelle et utiliser le fédéralisme comme pool de créativité, la Confédération et les cantons entendent fixer et réaliser en commun les objectifs à atteindre, dans le cadre d'une stratégie nationale de cyberadministration. La mise en œuvre sera certes décentralisée, mais coordonnée par un comité de pilotage et la direction opérationnelle, selon la **convention-cadre** sur la collaboration des cantons et de la Confédération pour l'administration en ligne.

2 Procédure de consultation et concept d'évaluation

2.1 Procédure d'audition

Par lettre officielle du 15 septembre 2006, les projets de stratégie et de convention-cadre, avec les explications correspondantes¹, ont été transmis aux 26 gouvernements cantonaux ainsi qu'à l'Union des villes suisses et à l'Association des communes suisses. D'autres milieux intéressés ont été invités par courriel à participer à l'audition, à savoir:

- 12 partis politiques²
- 2 organisations intercantionales³
- 15 associations / sociétés, principalement de la branche TIC et de l'administration⁴
- 9 associations faïtières de l'économie⁵
- 7 hautes écoles⁶

¹ Rapport sur la stratégie de cyberadministration, catalogue des projets prioritaires.

² Alternative Kanton Zug, CSP, CVP, EDU, EVP, FDP, GPS, Grünliberale Zürich, LPS, SD, SP, SVP.

³ KdK, SIK.

⁴ asut, ch-open, eCH, FH Schweiz, fwws, Groupement Romand de l'Informatique, ICTswitzerland, isss, Réseau des diplômés HES, SGVW, SI, SICTA, simsa, SwissICT, SwissMedia.

⁵ economiesuisse, KV Schweiz, SAB, SBV1, SBV2, Schweizerischer Arbeitgeberverband, SGB, SGV, Travail.Suisse.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

- 2 fondations⁷
- l'initiative ePower.

Au total, 76 organisations ont été invitées à s'exprimer. Elles avaient jusqu'au 17 novembre pour le faire. Un délai supplémentaire a été accordé dans deux cas dûment motivés.

Quelque 56 réponses sur le fond ont été reçues, dont des avis spontanés. Ont remis une prise de position matérielle: 25 cantons⁸, 4 villes⁹, 4 organisations intercantionales et communales¹⁰, 3 partis politiques¹¹, 4 associations faitières de l'économie¹², 5 fédérations ou associations de la branche TIC et de l'administration¹³, l'initiative ePower, le centre de compétences en cyberadministration de la haute école spécialisée bernoise, ainsi que 9 autres organisations¹⁴.

2.2 Procédure d'évaluation

Engagées et très circonstanciées pour certaines, les prises de position sont bien étayées et fournissent des éléments de réflexion très utiles pour le développement de la cyberadministration en Suisse.

Etant donné le très large éventail de réponses reçues, l'évaluation se focalise sur les points récurrents ou essentiels. Il a également fallu renoncer à exposer toutes les raisons et tous les arguments invoqués, afin que le rapport reste cohérent. L'évaluation a été guidée par le souci de restituer les principaux avis sous une forme synthétique, sans pour autant en déformer le contenu. Une présentation est également faite des points particulièrement controversés parmi les organisations consultées.

⁶ Berner Fachhochschule - Kompetenzzentrum E-Government, FH Solothurn, EPFL - Executive Master on e-Governance, HEVs, IDHEAP, IDT-HSG, Kompetenzzentrum für Public Management der Universität Bern.

⁷ Avenir Suisse, Suisse Productive.

⁸ Tous à l'exception de ZG.

⁹ Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, Winterthour.

¹⁰ FdK, Gemeinde-/Städteverband, SIK, SKSG.

¹¹ CVP, PLS, SP.

¹² Centre Patronal, FER, SAB, SGV.

¹³ asut, ch-open, eCH, ICTswitzerland, SwissICT.

¹⁴ CSP AG, IBM Global Business Services, OSE, SAP (Schweiz) AG, Schweizerische Post, Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt, Steuerungsgremium eGeo, Swisscom AG, Zugang für alle.

3 Résumé des résultats

3.1 Stratégie suisse de cyberadministration

Tout le monde s'accorde sur la nécessité d'une stratégie nationale de cyberadministration. Tant les trois objectifs définis comme prioritaires que les principes servant à les atteindre ont reçu le soutien d'une majorité des participants à l'audition. Les critiques formulées concernaient les propositions de mise en œuvre, dont certaines organisations ont jugé qu'elles étaient trop peu concrètes et ignoraient les structures en place.

D'autres déplorent encore l'absence d'un énoncé de mission (mission statement) du Conseil fédéral et/ou d'une vision d'ensemble. Certains demandent par ailleurs une meilleure intégration de la stratégie dans le contexte international.

Le tableau 1 montre que la stratégie fait l'objet d'un accord de principe. Alors qu'aucune organisation ne la rejette, 45 (dont 16 cantons) l'approuvent sur le principe et 11 (dont 9 cantons) y adhèrent sans réserve.

Aperçu

	Accord sans réserve	Accord de principe	Rejet
Total	11	45	
Gouvernements cantonaux	9	16	
Villes/Communes		4	
Organisations intercantionales et intercommunales	1	2	
Partis politiques		4	
Sociétés/Associations de la branche TIC ou des administrations	1	4	
Associations faitières de l'économie		4	
Fondations/Initiatives		1	
Hautes écoles		1	
Autres		9	

Tableau 1 : Aperçu des avis sur la stratégie suisse de cyberadministration.

3.2 Convention-cadre

Même si la convention-cadre n'est pas rejetée sur le principe, sa version actuelle ne répond guère aux attentes de nombreux cantons et d'autres organisations consultées. Trop de points leur paraissent ouverts, et les effets/engagements sont souvent peu clairs. Les principales critiques émises concernaient l'organisation, les finances et l'absence d'intégration de l'échelon communal.

Le tableau 2 montre l'attitude des participants face à la convention-cadre. Ainsi, 2 cantons rejettent explicitement la version actuelle, 44 participants (dont 18 cantons) approuvent l'idée de créer une convention-cadre et 5 cantons l'approuvent sans réserve.

Aperçu

	Accord sans réserve	Accord de principe	Rejet
Total	5	44	2
Gouvernements cantonaux	5	18	2
Villes/Communes		4	
Organisations intercantionales et intercommunales		4	
Partis politiques		3	
Sociétés/Associations de la branche TIC ou des administrations		5	
Associations faïtières de l'économie		3	
Fondations/Initiatives			
Hautes écoles		1	
Autres		6	

(N'ont pas donné d'avis: Centre Patronal, ePower, OSE, Swisscom AG et Zugang für alle.)

Tableau 2 : Aperçu des avis sur la convention-cadre.

4 Survol des principaux domaines

Ce chapitre reprend les principaux points critiques concernant la stratégie et la convention-cadre, en mentionnant à chaque fois les avis concrets d'organisations consultées. Cette énumération vise à donner une vue d'ensemble, sans prétention à l'exhaustivité. Des compléments d'information figurent dans l'annexe consacrée aux prises de position.

4.1 Stratégie suisse de cyberadministration

4.1.1 Vision et énoncé de mission du Conseil fédéral

Aperçu

Trois participants à l'audition appellent de leurs vœux la formulation d'une vision (Berner Fachhochschule, ePower, ICTswitzerland).

Trois organisations également plaident pour un énoncé de mission de la part du Conseil fédéral (Berner Fachhochschule, eCH, ICTswitzerland).

Par souci de renforcer l'acceptation de la stratégie, six participants (asut, Berner Fachhochschule, eCH, ePower, IBM, SG) exigent qu'un conseiller fédéral siège dans le comité de pilotage.

ePower recommande que le collège fédéral assume lui-même le pilotage de la stratégie ou délègue cette tâche, en précisant sa finalité, à l'un de ses membres. Ce membre du gouvernement devra se mettre à disposition pendant les cinq prochaines années comme ambassadeur de la stratégie suisse de cyberadministration.

Selon SP, la stratégie aurait besoin d'être soutenue par un engagement clair au niveau politique. Car il importe d'éviter de «bricoler» des projets sans le soutien politique nécessaire. On devrait donc envisager de faire adopter cette stratégie ou la convention-cadre par le Parlement, afin d'en accroître la légitimité.

4.1.2 Buts et liste de priorités

Aperçu

Une large majorité souscrit sans réserve aux objectifs et aux priorités indiquées.

Objectifs

Toutes les organisations ayant participé à l'audition acceptent sur le principe les objectifs définis dans la stratégie. Seul SP les juge trop peu ambitieux. De l'avis de ePower-Initiative, la stratégie n'indique pas si le Conseil fédéral vise à ce que la Suisse fasse à nouveau figure de bon élève dans les comparaisons internationales, et ce point mériterait d'être précisé.

Deux organisations proposent explicitement d'introduire un quatrième objectif:

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

- «La Suisse entend figurer, dans les comparaisons internationales, parmi les pays les plus avancés en matière de cyberadministration, en optimisant ses processus administratifs et en les adaptant aux besoins de la société, de l'économie, de la recherche et de la formation.» (asut)
- «Les solutions de cyberadministration sont accessibles à tout le monde, notamment aux personnes handicapées ou âgées.» (Zugang für alle, accès pour tous)

Etablissement de priorités entre les objectifs

Il paraît discutable à BS de hiérarchiser les objectifs formulés. Ainsi les processus internes à l'administration et impliquant plusieurs autorités sont cruciaux pour les contacts avec l'économie et la population, notamment lorsqu'il s'agit de raccourcir les temps morts grâce à un déroulement de bout en bout des processus et de fournir ainsi plus rapidement des prestations. En ce sens il y aurait un lien étroit, voire une dépendance, entre le deuxième objectif et les autres objectifs.

ZH également juge que les objectifs fixés ont la même importance. Selon BE, l'établissement explicite de priorités ne serait pas politiquement correct, et donc il faudrait biffer: «par ordre d'importance». Enfin, TG estime discutable d'accorder à moyen terme le plus haut degré de priorité à l'économie.

AI, VS et SGV proposent explicitement un ordre de priorité différent:

- AI: 1) économie 2) population 3) autorités
- VS: 1) population 2) économie 3) autorités
- SGV 1) autorités 2) économie 3) autorités

AI craint, à propos du volet «autorités» notamment, la multiplication de solutions ou d'applications nouvelles qui n'aboutiraient qu'à occuper l'administration, sans permettre au bout du compte de gain d'efficience, et qui «cimenteraient» le système au lieu de le simplifier. D'où l'importance de donner aux autorités le plus faible niveau de priorité.

Pour VS l'orientation «citoyen» devrait être centrale, tandis que selon SGV il faudrait commencer par optimiser les processus au niveau des autorités et des administrations, avant que l'économie n'adopte la forme électronique pour ses échanges avec les autorités.

Mesurabilité de la réalisation des objectifs

asut exige des objectifs mesurables. Lausanne aimerait aussi que les objectifs soient complétés par des indicateurs adéquats. De même, Berner Fachhochschule exige une reformulation claire, sur le plan matériel, des objectifs visés, qui serve de point de départ pour la mesure des résultats.

4.1.3 Principes à respecter pour atteindre les objectifs

Aperçu

Sur le principe, tous les participants sont d'accord avec les six principes préconisés en vue de la réalisation des objectifs.

Nouveaux principes recommandés

Cinq organisations recommandent d'introduire explicitement un septième principe:

- «*Collaboration entre la Confédération et l'économie privée*: La Confédération se limite à assurer une desserte de base en données et informations. Elle n'est autorisée à en faire davantage, en réponse à un besoin public, qu'en cas de défaillance du marché.» (SGV)
- «*Accès pour tous*: Le respect des normes W3C correspondantes ainsi que de normes nationales subsidiaires garantit aux personnes handicapées ou âgées un accès sans barrières aux solutions de cyberadministration.» (ePower, Zugang für alle)
- «Efficiency des solutions». (ch-open)
- «Vérifiabilité et constitutionnalité». (SP)

Autres

Selon ZH, il manque un principe sur le financement. Il faudrait encore fixer dans un autre principe que l'on vise une harmonisation minimale des bases juridiques sur lesquelles devront reposer les solutions futures. De même, SP souhaite que les principes précisent les modalités de la conduite et du financement de la stratégie en général ainsi que des projets.

BE souhaite que le principe de l'utilisation multiple et des standards ouverts soit explicitement étendu aux données recueillies par l'administration, comme aux données de base personnelles qui, selon la loi du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres, doivent être uniformes dans tout le pays et électroniquement accessibles. En effet, il faudrait que les données nécessaires aux processus administratifs ne soient récoltées autant que possible qu'une seule fois sur le plan national et à la source, pour être ensuite électroniquement accessibles, par accès sécurisé et via des processus standardisés ouverts, aux utilisateurs à tous les échelons du fédéralisme. Dès lors qu'il s'agit de données à protéger, il faudrait bien sûr créer des bases légales correspondantes. Ce modèle contribuerait en outre à la rationalisation de l'activité administrative et éviterait à l'économie et à la population de devoir fournir régulièrement les mêmes données à des services étatiques visant des buts différents.

VD préconise de mentionner explicitement que les logiciels utilisés seront libres, de façon à prévenir toute dépendance face à certains fournisseurs et pour que les licences GNU/GPL soient transférables sans barrières.

eCH souhaite que la stratégie règle la question de la gestion standardisée des données et des documents électroniques, de leur conception à leur archivage.

TG signale que la passation de commandes ne doit déboucher sur aucun monopole.

Staatsarchiv BS demande qu'un procès-verbal d'audition destiné au comité de pilotage souligne l'urgence d'agir au niveau de la gestion électronique des sources documentaires.

4.1.4 Mise en œuvre: catalogue des projets prioritaires et autres instruments

Aperçu

Selon BE, la mise en œuvre de la stratégie gagnerait à être précisée. Elle a beau indiquer à juste titre un catalogue de projets prioritaires ainsi que d'instruments de planification, de pilotage et de controlling, la formulation passive fait qu'on ne voit pas qui élaborera ces instruments, procédera à leur réception et les mettra en œuvre, et quelle en est l'importance concrète. Une stratégie nationale devrait encore contenir une planification d'ensemble, ainsi que des indications sur la procédure et les priorités à établir, en expliquant l'appréciation faite de leur pertinence. Cette revendication est partagée par asut, qui souhaite l'adoption d'un calendrier à court et moyen terme.

Berner Fachhochschule plaide pour une mention explicite des principaux instruments visant à la réalisation des objectifs fixés.

Catalogue

Le catalogue des projets définis comme prioritaires est considéré en principe comme adéquat pour la réalisation des objectifs visés. Quelques organisations déplorent qu'il soit en partie défectueux et incomplet, et préconisent de le corriger avec les villes et les communes (Lucerne, Saint-Gall, Winterthour, Gemeinde-/Städteverband). De même BL, NW et OW voient dans le catalogue actuel un point de départ qu'il faudrait mettre à jour et consolider en faisant appel à tous les échelons étatiques.

LU souhaite une coordination avec les projets cantonaux existants. VS et JU soulèvent également la question de la coordination avec les projets des cantons, et Winterthour estime qu'il faudrait clairement montrer quels sont les critères d'évaluation et comment les priorités seront établies à l'avenir. Pour AR, la définition des priorités devrait se faire via les canaux existants (Conférence des chanceliers d'Etat, Conférence informatique, auditions ou conférences des cantons, villes et communes), au risque que les cantons et les communes ne subissent des contrôles excessifs de la Confédération.

Gemeinde-/Städteverband et Lucerne souhaitent en outre que l'on clarifie d'emblée certaines questions techniques relatives aux infrastructures. En particulier, les processus de travail basés sur des données sensibles ont besoin d'une solution performante en matière de droits d'accès et d'authentification. Ces organisations attendent donc de la Confédération qu'elle règle ces questions en priorité. Il importe en outre d'examiner l'idée de la création de plates-formes d'échange de données de format standardisé.

SO relève l'importance d'une compatibilité totale lors de l'établissement du catalogue. En effet, l'exécution de projets se révélant après coup incompatibles avec Linux ne servirait guère aux «cantons Linux» (Suisse romande, Thurgovie, Soleure).

VS souhaite que l'on traite en priorité l'harmonisation des registres, qui serviront de base pour toutes les transactions entre citoyens.

Selon ZH il faudrait accorder, lors de l'élaboration du catalogue, une place centrale aux besoins des utilisateurs, ce qui implique d'intégrer de bonne heure les services spécialisés.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Staatsarchiv BS souhaite ajouter au chiffre 5 que la Confédération et les cantons s'engagent à traiter en priorité, sous l'angle du financement, les projets de mise en œuvre planifiés conjointement et évalués par le comité de pilotage.

CVP regrette l'absence de tout projet eHealth dans la liste des projets prioritaires. Ainsi le secteur eHealth tout entier serait déconnecté de la stratégie de cyberadministration mise en place. Toujours selon CVP, une telle déconnection n'est pas judicieuse et se traduit par des pertes de synergies. En outre, il importe de coordonner les efforts visant à planifier et mettre en place une carte électronique pour chaque citoyen. Une telle carte permettrait d'enregistrer non seulement les données médicales pertinentes, mais conviendrait notamment aussi pour toute la palette des services électroniques, dont notamment le eVoting.

L'association eCH estime que les éléments centraux du catalogue devraient figurer dans le texte principal de la stratégie – p. ex. en préambule. En outre, BE suggère d'examiner si compte tenu de son importance, le catalogue ne devrait pas lui aussi faire partie intégrante de la stratégie de cyberadministration.

4.1.5 Autres

BE et Lausanne signalent que la stratégie ne définit pas la notion de «chef de file».

ePower soulève une question de principe, à savoir si les autorités visent à réaliser, via la cyberadministration, des gains d'efficacité au profit des collectivités publiques. A ses yeux, l'administration en ligne devrait permettre d'aborder le thème de la rationalité économique. D'où sa proposition de définir le but suivant, en introduction de la stratégie:

«Le recours à la cyberadministration doit permettre de réduire d'au moins 20 % les charges administratives actuelles des communes, des cantons et de la Confédération. Les calculs de rentabilité intégreront les coûts informatiques. En outre, les projets de cyberadministration doivent avoir pour but général le remboursement des investissements effectués dans un délai de quatre ans au maximum, grâce aux coûts d'exploitation économisés.»

SP et ICTswitzerland demandent que la stratégie tienne mieux compte du contexte international.

CVP s'étonne que ni eHealth, ni la formation de base et continue, ni les projets ou prestations culturels ne soient abordés.

SP demande d'envisager un projet parlementaire, afin d'accroître le caractère contraignant de la stratégie et du financement.

4.2 Convention-cadre entre la Confédération et les cantons

4.2.1 Dispositions générales

Aperçu

BE aimerait que la convention soit conçue formellement comme un accord multipartite, avec des dispositions sur les conditions de sortie, sur sa révision et son abrogation. Par ailleurs, il faudrait reformuler le préambule et les dispositions finales, et faire de la stratégie une

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

annexe de la convention-cadre. CVP préconise d'indiquer en préambule la volonté de soutenir le travail des comités par le détachement d'experts et de représentants officiels de haut niveau. Comme BE, TG signale l'absence d'organe de contrôle et souhaite obliger la Confédération et les cantons à traiter en priorité, sur le plan du financement, les projets de mise en œuvre planifiés conjointement et avalisés par le comité de pilotage.

Prise en compte des communes

NW et OW souhaitent que les communes soient davantage intégrées dans la mise en œuvre de la stratégie. Gemeinde-/Städteverband ainsi que Winterthour, Saint-Gall et Lucerne proposent de régler dans la convention la collaboration (verticale et horizontale) à tous les échelons du fédéralisme. BE souhaite inviter Städte-/Gemeindeverband à rejoindre les parties contractantes et SH invite à obliger tous les cantons signataires à se charger du volet d'exécution avec leurs communes. Lausanne aussi déplore que les cantons signataires n'aient aucune obligation de conclure une convention-cadre avec leurs communes.

En revanche LU signale l'impossibilité, faute de bases juridiques, d'admettre les communes comme parties à la convention-cadre. Par conséquent, il ne faudrait pas les mentionner en préambule. TI aussi signale ne pas être en mesure d'obliger ses communes à collaborer. Lucerne et VD sont d'un avis différent et souhaitent que les villes et les communes apparaissent comme acteurs à part entière (players) dans la convention-cadre.

GR tient à ce que l'on sache que son modèle de collaboration sera développé avec les communes. Avant la phase de réalisation, il coordonnera au moins les contacts entre la Confédération et les communes. A Saint-Gall, canton et communes ont instauré, il y a un an déjà, des structures analogues à celles préconisées dans le projet pour la collaboration en matière de cyberadministration. (SG)

Aux yeux de CVP, le rôle des communes est trop peu défini, alors qu'elles jouent un rôle-clé dans la cyberadministration.

Il serait parfaitement pensable pour SAB de créer dans les montagnes un centre de compétences en cyberadministration.

ePower propose en outre de standardiser à l'échelle suisse l'interface communes / canton.

4.2.2 Comité de pilotage

Aperçu

De façon générale, les participants plaident pour une prise en compte accrue des communes / villes dans le comité de pilotage.

Il importe également de tenir dûment compte, dans le comité de pilotage, des souhaits de l'économie, des milieux de la formation et de la population. Certaines organisations souhaitent par ailleurs la présence d'un membre du gouvernement fédéral au comité de pilotage, ainsi qu'une meilleure intégration des structures existantes.

Membres

Six organisations (Gemeinde-/Städteverband, Lucerne, SKSG, SAB, Saint-Gall, ZH) exigent une représentation paritaire au sein du comité de pilotage (avec trois représentants à chaque fois de la Confédération, des cantons et des communes). De même, NW et OW plaident

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

pour une représentation directe et plus forte des communes. Winterthour propose qu'outre le représentant des communes, trois représentants des villes siègent dans le comité de pilotage. SAB demande d'y prévoir au moins trois représentants des communes, dont un pour les communes de montagne. FDK et SIK constatent que les représentants des villes et des communes sont gravement sous-représentés au sein du comité de pilotage.

TG aimerait davantage de représentants des cantons au comité de pilotage, FR précisant qu'ils devraient être quatre, l'avantage étant que le comité de pilotage compterait un nombre de membres impair (FR). IBM juge également préférable un effectif impair.

NW demande d'examiner si le comité de pilotage ne devrait pas comprendre, parmi les représentants des cantons, au moins un membre du comité directeur de la FDK. BE, SH et VS demandent par ailleurs d'y envisager la présence de SIK.

Trois organisations (asut, SGV, Winterthour) soutiennent la présence d'un représentant de l'économie au comité de pilotage. PLS et SAP aimeraient y intégrer plusieurs représentants de l'économie, FER en voulant deux. SGV propose que ce soit l'Union suisse des arts et métiers qui désigne le représentant de l'économie privée.

Winterthour souhaite que l'on examine s'il ne faudrait pas représenter aussi dans le comité de pilotage d'autres groupes d'intérêt comme les hautes écoles ou, le cas échéant, la population concernée. SAP soutient également la représentation des milieux de la formation.

JU, VS, asut et ICTswitzerland signalent que lors du choix des représentants des cantons, il faudra veiller à la représentation des différentes régions linguistiques.

Lausanne a transmis à l'Union des villes suisses la candidature de son chef de l'organisation et de l'informatique au poste de représentant des villes au comité de pilotage.

Présidence

Par souci d'acceptabilité, quatre organisations (asut, Berner Fachhochschule, ICTswitzerland, SG) préconisent de confier la direction du comité de pilotage à un membre du gouvernement fédéral. Une alternative aux yeux de la Berner Fachhochschule serait sinon que la Confédération fournisse des ressources substantielles pour la mise en œuvre.

asut exige que les membres d'exécutifs cantonaux ou communaux désignés représentent les diverses régions linguistiques. eCH appelle de ses vœux la présence d'au moins un conseiller fédéral et un conseiller d'Etat au comité de pilotage.

Tâches

VD souhaite compléter par deux points les tâches du comité de pilotage:

- Il veille à la diffusion des solutions réalisées via une plate-forme ad hoc (p. ex. SourceForge.admin.ch).
- Il fournit une vision consolidée et à jour du portefeuille de projets, en particulier en ce qui concerne le plan de financement multi-annuel.

Lausanne pense que le comité de pilotage devrait avoir la compétence de donner une décharge aux chefs de file lors du lancement du projet.

AG estime urgent que le comité de pilotage et la direction opérationnelle désignent les organismes chefs de file.

Autres

eCH et IBM souhaitent voir dûment pris en compte les intérêts de l'économie, des fédérations et de la science, par la constitution d'un comité d'accompagnement (think tank). SKSG et Saint-Gall formulent une demande analogue, à savoir que les travaux du comité de pilotage intègrent l'optique de l'économie et celle de la population.

ch-open demande d'énumérer les qualifications professionnelles attendues des membres du comité de pilotage. Divers acteurs (LU, JU, SIK, FDK, Lucerne) estiment qu'un comité supplémentaire à caractère politique (comme la FDK) devrait assumer la responsabilité de la cyberadministration et de sa mise en œuvre dans les cantons. De son côté, Winterthour exige du comité de pilotage qu'il vérifie les instruments de mise en œuvre.

D'autres organisations (AR, BE, BS, BL, GE, GR, JU, NW, OW, SG, TG, VD, VS, SIK, FDK, Lucerne) approuveraient de façon générale que la structure organisationnelle soit repensée pour mieux prendre en compte – et si possible intégrer – les structures et comités existants, comme FDK, SIK ou le comité de pilotage du Portail suisse www.ch.ch. Selon LU, il faudrait soit garantir une coordination avec les structures en place, soit créer une nouvelle plateforme aidant à la formation de l'opinion. AR considère que l'organisation avec comité de pilotage et direction opérationnelle est trop lourde, et qu'à moyen terme elle conduira à un surcroît de bureaucratie à l'échelon fédéral. Par conséquent, la convention devrait se limiter à une coordination politico-stratégique entre la chancellerie de la Confédération et la Conférence des chanceliers d'Etat. De même, les priorités devraient être établies sur la base de canaux existants (Conférence des chanceliers d'Etat, Conférence informatique, auditions ou conférences des cantons, villes et communes), au risque que les cantons et les communes ne subissent des contrôles excessifs de la Confédération et ne dénoncent la convention (AR). En revanche, eCH et IBM saluent la création de nouvelles structures.

GE préconise de créer un comité de «gouvernement technologique», responsable de garantir la cohérence technique de l'infrastructure.

Divers acteurs (AR, JU, FDK, SIK, SH, Lucerne) demandent si les décisions déplaisantes du comité de pilotage lieront les collectivités publiques.

Lausanne constate que le comité de pilotage n'a ni le droit de donner des instructions, ni des moyens spéciaux pour parvenir au but visé. Son efficacité dépendra donc dans une large mesure de sa dynamique et de son à-propos dans le choix des organismes responsables.

4.2.3 Direction opérationnelle

Aperçu

De façon générale, la création d'une direction opérationnelle rattachée au DFF rencontre un bon accueil. Quelques organisations exigent toutefois une meilleure intégration des organismes en place, comme au chapitre 4.2.2. Les remarques formulées au chapitre valent également pour la direction opérationnelle, il est superflu de les répéter ici.

Organisation

Afin que les structures demeurent sveltes et les processus de décision simples, TG recommande d'examiner si les comités en place ne permettraient pas de diriger ce projet. Le cas échéant, FDK pourrait s'en charger, d'autant plus qu'elle dispose avec SIK d'une direction opérationnelle de qualité professionnelle, apte à assumer la conduite de la

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

cyberadministration en Suisse. NW juge également envisageable que SIK reprenne les tâches de direction opérationnelle.

Un autre point discuté concernait le rattachement de la direction opérationnelle au DFF. Quatre organisations approuvent son rattachement à un organisme indépendant (eCH, Gemeinde-/Städteverband, Lucerne, SAP).

Pour que la direction opérationnelle puisse agir efficacement, ICTswitzerland recommande de la situer à un emplacement-clé et d'y désigner des membres en vue. De même, asut veut lui donner les compétences nécessaires et recommande d'en confier la conduite à un secrétaire d'Etat.

Aux yeux de BE, la convention devrait préciser le rapport de subordination et la composition de base de la direction opérationnelle. D'où sa proposition de reformuler ainsi l'art. 9: «La direction opérationnelle comprend au moins un directeur à plein temps. Elle est subordonnée, sur le plan technique, au comité de pilotage et, sur le plan administratif et pour les rapports de service, au Département fédéral des finances. Elle est financée et exploitée par la Confédération.» De même, la Poste signale que les compétences du comité de pilotage et de la direction opérationnelle sont floues, tout comme leur droit de donner des instructions.

Tâches

Pour ZH, les tâches et compétences de la direction opérationnelle doivent être réglées plus précisément. Il importe notamment de savoir à qui elle rend des comptes et quels sont les processus décisionnels prévus. Elle devrait aussi veiller à clarifier au plus vite, de façon exhaustive, les prérequis de plusieurs prestations (p. ex. authentification, format uniforme d'échange de données, architecture de cyberadministration).

Städte-/Gemeindeverband, SKSG, Lucerne et Saint-Gall recommandent d'ajouter à la liste des tâches de la direction opérationnelle, outre la mise en place et l'entretien du réseau de relations avec les cantons et les services fédéraux concernés, la mise en place et l'entretien d'un réseau de contacts directs avec les villes et les communes.

LU et TG proposent de faire contrôler par la direction opérationnelle le respect de la législation fédérale ou cantonale sur les archives.

S'il était donné suite à la recommandation de former un organe d'accompagnement, son suivi administratif s'ajouterait aux autres tâches de la direction opérationnelle (eCH).

4.2.4 Financement

Aperçu

De façon générale, les organisations consultées se plaignent du flou des remarques touchant au financement. A leurs yeux, il faudrait au moins disposer d'une fourchette des coûts et d'une clé de répartition, afin que les acteurs de la cyberadministration puissent estimer les coûts qui seront à leur charge au cours des quatre prochaines années.

Propositions concernant le financement

Pour éviter que des conventions spéciales aient besoin d'années pour aboutir, il faudrait obliger la Confédération et les cantons à tenir prêts les moyens financiers requis, qui

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

pourront ainsi être prélevés de façon rapide et simple dès que le comité de pilotage aura approuvé les projets concrets sous l'angle stratégique. (Staatsarchiv BS, TG)

NW et OW demandent la mise en place, pour les projets de grande ampleur, de règles générales de financement qui tiennent compte de tous les échelons étatiques et soient conçues de façon à créer des impulsions positives pour les cantons et les communes.

Au vu des expériences faites lors de la réalisation de www.ch.ch, LU préconise d'établir à l'avance un budget sommaire. De même, ZH invite à estimer concrètement le financement à l'étape suivante, à l'aide d'une analyse sommaire et de la présentation, à titre indicatif, d'une clé de répartition dépendant de l'utilisation.

TG juge adéquat que la répartition des coûts d'exploitation se base sur l'utilisation. Mais il serait souhaitable de définir, avant la clé de répartition, une contribution de base aux coûts d'exploitation. VS se demande qui devra participer, et dans quelle mesure, aux coûts de développement.

Commentaire de certains articles

BE signale que l'art. 2, al. 2 (contrairement à l'art. 11) risque d'être mal interprété. Il donne à penser en effet que le comité de pilotage a une compétence de décision à propos du financement de projets, et que les frais respectifs de la Confédération et des cantons ne sont pas délimités précisément. D'où l'importance de biffer l'art. 2, al. 2, afin que le financement soit réglé seulement à l'art. 11, et de placer al. 1 au début de l'art. 6, ce qui permettra de biffer tout l'art. 2.

Par ailleurs, les art. 11 et 12 ne précisent ni dans quel but précis des conventions spéciales doivent être conclues, ni qui «définir» précisément (art. 11, al. 1) les responsabilités et le financement relatifs aux projets, ni en quoi consiste l'«examen» auquel procède le comité de pilotage. Enfin, il serait possible de raccourcir fortement ces dispositions sans leur faire perdre de leur substance, puisqu'elles sont redondantes avec d'autres dispositions de la convention-cadre. (BE)

BE se demande encore si la simple notion d'«utilisation» figurant à l'art. 11 convient comme critère pour définir la responsabilité des coûts. En effet, il se peut que des particuliers ou des entreprises privées bénéficient d'un projet d'administration en ligne sans relever clairement d'un seul des échelons étatiques, ou que les diverses formes d'utilisation n'aient pas le même impact financier. D'où la proposition de se baser sur l'utilité retirée – donc sur les coûts économisés grâce à la solution de cyberadministration dans l'accomplissement des tâches juridiques de la collectivité concernée. La formulation pourrait être la suivante: «Les collectivités publiques règlent dans des conventions spéciales le financement et la réalisation de projets communs en matière de cyberadministration. La répartition des coûts d'exploitation se base en principe sur l'utilité retirée.»

SH et Staatsarchiv BS recommandent d'ajouter à l'art. 11 un nouvel alinéa stipulant que la Confédération et les cantons doivent veiller, dans le cadre de leur planification des investissements, à ce que les ressources nécessaires à la mise en œuvre de projets reposant sur une convention spéciale soient disponibles.

La convention renvoie, pour le financement de projets précis, aux conventions spéciales conclues à cet effet (art. 11 et 12). Selon AR, cette réglementation ne permet pas d'évaluer les conséquences financières et pose davantage de questions qu'elle n'en résout, à savoir: la Confédération doit-elle injecter des fonds supplémentaires? Tous les cantons sont-ils tenus de cofinancer l'ensemble des projets définis comme prioritaires? Dans quelle mesure la protection des investissements est-elle garantie pour les applications cantonales ou

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

communales de cyberadministration déjà en place et réalisées d'une autre manière que ne le prévoit la stratégie? Les unités administratives décentralisées sont-elles mises à contribution et le comité de pilotage gère-t-il leur apport financier? Quels seront le montant et la nature des coûts à la charge des cantons au cours des quatre prochaines années? La Confédération assumera-t-elle le financement éventuel des droits d'auteur?

FR juge de revoir l'expression «selon une clé de répartition dépendant de l'utilisation» (art. 11, al. 3).

Autres

(AR, BL, BS, BE, GE, JU, LU, NW, OW, SH, TI, VD, VS, ZH, eCH, FDK, SIK, Lucerne, SwissICT, IBM) souhaitent que les modalités du financement soient concrétisées.

GR ne voit aucune obligation directe de cofinancement, du moins dans les documents qui lui ont été soumis, et considère donc qu'il lui sera possible de se prononcer sur son éventuelle participation financière, en cas de décision de participation à un projet.

ZH ne se dit prêt à signer une telle convention-cadre qu'à condition d'en connaître au moins les coûts approximatifs.

BS se montre sceptique sur le modèle de financement proposé et VS estime que la convention-cadre devrait contenir au moins un cadre financier et une clé de répartition claire.

(JU, SIK, FDK, Lucerne) demandent en outre qu'il soit répondu aux questions suivantes:

- La Confédération injectera-t-elle des moyens financiers supplémentaires?
- Tous les cantons doivent-ils cofinancer les divers projets définis comme prioritaires?
- Dans quelle mesure la protection des investissements est-elle garantie pour les applications cantonales ou communales de cyberadministration déjà en place et réalisées d'une autre manière que ne le prévoit la stratégie?
- Les unités administratives décentralisées sont-elles mises à contribution et le comité de pilotage gère-t-il leur apport financier?
- Quels seront le montant et la nature des coûts à la charge des cantons au cours des quatre prochaines années?

4.2.5 Chef de file

Aperçu

La notion de chef de file a gêné certains participants et sera remplacée, pour plus de clarté, par celle d'«organisme chef de file». De façon générale, les participants déplorent la définition floue des compétences ou responsabilités de l'organisme chef de file.

Gemeinde-/Städteverband et Lucerne attribuent à l'organisme chef de file une importance absolument essentielle dans les divers projets. Mais il serait inacceptable que toute la responsabilité lui incombe sur le plan des finances et du personnel. Pour que ce rôle puisse être attrayant, il faut donc lui fournir un soutien financier et en personnel. Sans pour autant menacer ses compétences et son indépendance.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Au vu de l'importance des responsabilités exercées par les organismes chefs de file, Lausanne recommande de leur donner une décharge pour le budget en fin de projet ainsi qu'en fin d'année.

Selon AG, cette approche basée sur une collaboration active entre les acteurs de la cyberadministration exige de désigner rapidement les organismes chefs de file, pour permettre une mise en œuvre ciblée de la stratégie. Il s'agirait d'une tâche prioritaire du comité de pilotage et de la direction opérationnelle.

BS prévient de ne pas confondre le principe de l'organisme chef de file avec le jeu de la patate chaude. Il serait regrettable que tous les participants attendent pendant les quatre prochaines années que quelqu'un se «sacrifie» pour ce rôle. Tout en admettant qu'il ne faut pas verser l'argent selon le principe de l'arrosoir, AG rappelle la nécessité des mécanismes d'incitation.

Pour VS, l'art. 11 n'indique pas clairement en quoi consistera la tâche de l'organisme chef de file. En outre, ses responsabilités et son implication dans les projets devraient être précisées. ZH aussi s'interroge sur les droits ou obligations de l'organisme chef de file, ainsi que sur les sanctions applicables s'il ne remplit pas ses devoirs. Chaque échelon étatique devrait également avoir la compétence d'accomplir de lui-même des prestations quand les autres échelons ne sont pas concernés. LU attend pour sa part une présentation claire des formes d'organisation possibles.

ICTswitzerland estime qu'il faudrait accorder des compétences étendues aux organismes chefs de file.

4.2.6 Autres

De façon globale, le caractère trop incertain des engagements résultant de la convention-cadre est jugé regrettable.

D'aucuns (AR, BE, BS, JU, LU, SH, ZH, SIK, FDK, Lucerne) estiment que les engagements qu'implique la signature de la convention-cadre ne sont pas suffisamment clairs.

ZH et TI doutent que le «chèque en blanc» que représentent les standards eCH soit justifié. De même, plusieurs acteurs (AR, JU, SIK, FDK, Lucerne) se demandent dans quelle mesure les normes eCH peuvent être contraignantes pour l'administration, si l'on pense que l'économie privée contribue à leur élaboration.

Staatsarchiv BS soutient le principe d'utiliser des normes ouvertes, ainsi que de déclarer les normes eCH contraignantes pour les administrations de la Confédération et des cantons quand c'est judicieux. Cela s'appliquerait notamment au service prévu pour réaliser un échange de données sûr et efficient entre les diverses autorités. Toujours selon Staatsarchiv BS, les exigences de base concernant les normes d'archivage à long terme s'inscriraient dans un tel service.

Lausanne recommande de régler au moins encore les processus budgétaires et le contrôle de gestion annuel, dans le cadre d'un accord spécial.

BE juge que la conclusion ne dit pas clairement dans quelle mesure la stratégie doit réellement être comprise comme «mandat de mise en œuvre» pour les offices d'exécution. Comme elle établit à juste titre que les projets concrets seront définis dans des conventions ou documents lui étant subordonnés, c'est donc là que des mandats concrets seront donnés.

5 Annexes

5.1 Liste des prises de position

Gouvernements cantonaux

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
Aargau	<i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i>	<i>Grundsätzliche Zustimmung.</i> <ul style="list-style-type: none"> • Schnelle Bestimmung der Federführer unabdingbar (Aufgabe des Steuerungsgremiums/Geschäftsstelle). 	<ul style="list-style-type: none"> • Die Zielsetzungen in der Strategie stimmen mit der E-Government-Strategie des Kantons Aargau aus dem Jahr 2004 überein.
Appenzell Ausserrhoden	<i>Grundsätzliche Zustimmung.</i>	<i>Ablehnung.</i> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation mit Steuerungsgremium und Geschäftsstelle ist zu schwerfällig und mittelfristig verwaltungslastig auf Bundesseite. • Bessere Integration bestehender Gremien. • Die Abschnitte 2 und 3 der Rahmenvereinbarung, die vor allem Kosten generieren sind hinfällig. Abschnitt 1 müsste im Sinne einer strategischen Koordination Bund - Kantone neu formuliert werden. • Verpflichtungen sind für Kantone nur 	<ul style="list-style-type: none"> • Die Priorisierung muss über die bestehenden Kanäle (Staatsschreiberkonferenz, Informatikkonferenz, Anhörung der Kantone und Städte und Gemeindekonferenz) erfolgen, ansonsten die Gefahr besteht, dass die Kantone und Gemeinden vom Bund übersteuert werden und aussteigen.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		<p>schwer ersichtlich (Entscheidungsbefugnis des Steuerungsgremiums, eCH-Standards, rechtliche Aspekte)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finanzielle Folgen nicht ersichtlich. Diesbezüglich sind zu viele Fragen offen. Abschnitt vier überarbeiten. • Vereinbarung im Sinne der gemachten Bemerkungen überarbeiten und auf eine politisch-strategische Koordination zwischen der Bundeskanzlerin und der Staatsschreiberkonferenz zu beschränken. 	
Appenzell Innerrhoden	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Reihenfolge der Ziele zugunsten der Bürger ändern: 1) Wirtschaft, 2) Bürger, 3) Behörden. • Bei der Standardisierung darauf achten, dass ein gewisser Spielraum - der oftmals dann zum entscheidenden Effizienzvorteil von kleineren Verwaltungen wird - erhalten bleibt. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Der Katalog der priorisierten Vorhaben geht aus Sicht der Standeskommission in die richtige Richtung.
Basel-Landschaft	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p>	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bereiche Organisation, Finanzen, Voraussetzungen und Priorisierung nachbessern. • Bessere Integration bestehender 	<ul style="list-style-type: none"> • Wir schliessen uns der Stellungnahme der SIK vollumfänglich an. • E-Voting Projekt hat in BL keine besondere Priorität.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		Gremien	
Basel-Stadt	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Eine Reihenfolge der Bedeutung der formulierten Ziele vorzugeben erscheint fragwürdig. G2G Basis für effiziente G2B und G2C Leistungen! 	<p><i>Ablehnung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Zweifel am Finanzierungsmodell. • Das Federführungsprinzip benötigt Anreize. • Vereinbarungen erst dann treffen, wenn konkrete Vorschläge für Projektvorhaben vorliegen. • Unklar, welcher konkrete Nutzen zu welchen Kosten zu erwarten ist. • Integration bestehender Gremien und Strukturen. • Rahmenvereinbarung können wir in der vorliegenden Form nicht unterzeichnen. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bereiche Organisation, Finanzen, Voraussetzungen und Priorisierung nachbessern.
Bern	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Grundsätze der Mehrfachnutzung und der offenen Standards auch auf Daten anwenden. • Priorisierung der Ziele politisch unkorrekt, darum: „... in der Reihenfolge ihrer Bedeutung ...“ streichen. • Umsetzung konkretisieren. • Schlusswort redaktionell ändern. • Strategie sollte eine konkretere Konzeption und eine systematische Planung umfassen, um einen 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • In den Bereichen Organisation und Finanzen nachbessern. • Formell als pluripartite Vereinbarung ausgestalten. • Bestimmungen über Austritt, Aufhebung oder Revision fehlen. • Gemeinde- und Städteverband zum Beitritt einladen. • Organisationsstruktur überdenken und auf bestehende Strukturen zurückgreifen. 	<ul style="list-style-type: none"> • Schaffung einer gemeinsamen (und u.E. auch noch nicht optimal durchdachten) Organisation, die als einzige wesentliche Innovation vorgeschlagen wird, kann das Ziel, die Schweiz gesamthaft im E-Government voranzubringen, nicht erreicht werden. • Insgesamt sollten Strategie und Vereinbarung veranschaulichen, mit welchen Mitteln und Massnahmen sowie in welchen Phasen das E-Government in der Schweiz im

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
	<p>greifbaren Erfolg zu erzielen.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Präambel neu formulieren. • Strategie als Anhang aufführen. • Widersprüche in Art. 2 und Art. 11. • Anpassungen in Artikel 2, 3, 4, 6, 9, 11, 12. • Einsitz der SIK im Steuerungsgremium prüfen. 	<p>Rahmen einer konzertierten, aber föderalismustauglichen Aktion den Weg in eine Informations- und Wissensgesellschaft weiter beschreitet.</p>
Fribourg	<p><i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous approuvons la stratégie dans son ensemble, comme mentionnée. Elle donne une vision simple et pragmatique des objectifs qui correspondent à nos orientations générales. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans certains cas, il conviendrait d'étudier une solution nationale plutôt que de favoriser le développement d'une solution reprenant celle d'un autre partenaire. • Le processus de validation des normes devrait tenir compte des spécificités des cantons. • eCH devrait respecter le plan des projets prioritaires défini. • Nous souhaiterions, au minimum, la présence de quatre représentants des cantons. Cela aurait l'avantage d'un comité de pilotage de neuf membres, soit un nombre impair. • Art 7 : supprimer la lettre f • Art 11 : il conviendrait de revoir l'expression "clé de répartition dépendant de l'utilisation". Celle-ci 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est dans la réalisation de certains pré-requis, comme l'identificateur personnel unique, que nous mesurerons toute la complexité de la mise en oeuvre des projets prioritaires, en particulier en ce qui concerne les aspects financiers, techniques et organisationnels.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		ne nous semble pas applicable sous cette forme.	
Genève	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Demande d'un comité de gouvernement technologique responsable de garantir la cohérence technique de certaines structures qui seront nécessaires dans le cadre de l'Administration en ligne. • Le retour sur investissement au niveau financier n'est pas suffisant. Il conviendrait de disposer d'indicateurs sociétaux permettant de mesurer des enjeux tels que la cyberinclusion, l'interopérabilité, etc. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les organisations informatiques cantonales et les villes, ainsi que de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI), doivent aussi jouer un rôle central et de coordination dans la nouvelle stratégie suisse de cyberadministration. Leur présence est indispensable dans la mise en place des projets prévus par la stratégie. • Les rôles et les tâches, ainsi que les coûts pour les prochaines années, doivent être définis clairement dans la documentation. 	
Glarus	<i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i>	<i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Der Leistungskatalog stellt eine ausgezeichnete Arbeit dar.
Graubünden	<i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i>	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Informatikorganisationen wie z.B. die Schweizerische Informatikkonferenz (SIK) intensiver in die Strategie-Umsetzung einbeziehen. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gesetzgebungsarbeiten, die insbesondere E-Government-spezifische Regelungen umfassen, sind aufgrund allgemein anerkannter Mustergesetze vom Bund anzugehen und zu erarbeiten. • Graubünden wird ein Zusammenarbeitsmodell mit den Gemeinden entwickeln. Vor der

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
			Realisierung wird er den Kontakt Bund-Gemeinden zumindest koordinieren.
Jura	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • le Gouvernement s'étonne que les organisations existantes ne soient pas sollicitées pour participer au projet. • La liste des prérequis quant à elle devra être définie dans le catalogue des projets prioritaires car il s'agit d'un élément essentiel à la mise en place de la stratégie. Toutefois, cette liste n'est pas encore établie et devrait l'être préalablement. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La convention-cadre énonce une multiplicité d'obligations dont les incidences sont pour le moins floues. Ainsi, il n'est pas dit si les cantons signataires s'engagent à la mise en place des projets jugés prioritaires dans la stratégie qui sera établie et qui ne figureraient pas dans leur propre stratégie. Les décisions du comité de pilotage lieront-elles les cantons et les communes ? • Le financement du projet n'est nullement précisé. • Il conviendra de porter une attention particulière à la coordination des projets qui seront retenus par le comité de pilotage avec les projets existant dans les cantons. • Il conviendra de veiller à une bonne représentation des régions linguistiques et tenir compte de la taille des différents cantons choisis lors de la désignation des représentants au comité de pilotage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le reste, le Gouvernement vous informe qu'il souscrit entièrement aux remarques et propositions formulées par la Conférence suisse sur l'informatique dans sa prise de position du 31 octobre dernier.
Luzern	<i>Grundsätzliche Zustimmung.</i>	<i>Grundsätzliche Zustimmung.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Wir schliessen uns der

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
	<ul style="list-style-type: none"> • Fehlende Rechtsgrundlagen, um Gemeinden in Strategieumsetzung mit einzubeziehen. • Strategie baut auf optimal funktionierenden Geschäftsprozess- und IKT-Infrastrukturen auf => Business-Process-Reengineering nötig. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bessere Abstimmung mit bestehenden Organisationen oder aber eine andere Meinungsbildungsplattform aufbauen. • Zusätzlich sollte ein politisches Gremium die Verantwortung für E-Government und seine Umsetzung in den Kantonen wahrnehmen (ex. FDK). • Zu wenig klar, welche Verpflichtungen mit der Unterzeichnung verbunden sind. • Detailliertere Darstellungen der möglichen Organisations- und Finanzierungsformen gefordert. • Gemeinden im Präambel nicht erwähnen. • Geschäftsstelle soll prüfen, ob Vorgaben der Archivgesetzgebung des Bundes und der Kantone eingehalten werden. 	<p>Stellungnahme der SIK an.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Umfassende Stellungnahme zum Katalog abgegeben.
Neuenburg	<i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i>	<i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i>	
Nidwalden	<i>Grundsätzliche Zustimmung.</i>	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Gemeinden besser in Umsetzung und Steuerungsgremium mit einbeziehen. • Steuerungsgremium: Vertretung der 	<ul style="list-style-type: none"> • Priorisierung sollte über alle Staatsebenen aktualisiert und verdichtet werden. • Der Kanton ist gewillt, sich als Federführer anzubieten.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		<p>Kantone durch ein Mitglied des Vorstandes der FDK ist zu prüfen.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Generelle Finanzierungsregeln für Projekte, die alle Staatsebenen betreffen, festlegen. • Bestehende Gremien wie die SIK besser einbinden. • SIK könnte Aufgaben der Geschäftsstelle übernehmen. 	
Obwalden	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p>	<p>Grundsätzliche Zustimmung.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gemeinden besser ins Steuerungsgremium einbinden. • Bessere Einbindung bestehender Gremien. • Für Projekte mit organisationellem Charakter, welche alle Staatsebenen betreffen, sollten bereits generelle Finanzierungsregeln festgelegt werden. 	<ul style="list-style-type: none"> • Priorisierung sollte über alle Staatsebenen aktualisiert und verdichtet werden. • Der Kanton ist gewillt, sich als Federführer anzubieten.
Schaffhausen	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Zeitplan sehr ambitioniert (Sondervereinbarungen beanspruchen Zeit). 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Unterzeichnende Kantone sollten verpflichtet werden, die Umsetzung mit ihren Gemeinden in die Hand zu nehmen. • Verpflichtungen nur teilweise ersichtlich. • Zu allgemeine Aussagen zu Finanzen und Ressourcen. Zumindest ein Kostenraster sowie 	

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		<p>ein Verteilschlüssel sollten definiert sein.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Art 11.: Kantone dazu verpflichten, dass sie die nötigen Ressourcen zur Umsetzung von Vorhaben die auf Sondervereinbarungen beruhen, bereitstellen. 	
Schwyz	<i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i>	<i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i>	
Solothurn	<i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i>	<i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Bei der Aufstellung des «Katalogs» ist auf eine umfassende Kompatibilität Wert zu legen (Linux).
St. Gallen	<i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i>	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Es ist zu prüfen, wie bestehende Strukturen, wie die FDK und die SIK, eine tragende Rolle einnehmen können. Mindestens sollte eine bessere Einbindung bestehender Institutionen angestrebt werden. • Vorsitz des Steuerungsgremiums sollte ein Bundesrat übernehmen (bessere Akzeptanz). 	<ul style="list-style-type: none"> • Der Kanton St.Gallen und die St. Galler Gemeinden kennen seit rund einem Jahr ähnliche Strukturen für die E-Government-Zusammenarbeit, wie sie im vorliegenden Entwurf vorgeschlagen werden.
Tessin	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Schlusswort: Wir möchten darauf hinweisen, dass die Rationalisierungs- und Effektivitätsanforderungen nicht zu einer Missachtung der in der Verfassung festgelegten 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Kanton TI kann Gemeinden nicht zur Mitwirkung verpflichten • Verpflichtung zur Einhaltung der von eCH verabschiedeten Standards ist zu hart. Vorzugsweise sollte dieses Prinzip nur auf die Formatstandards 	<ul style="list-style-type: none"> • Die Tragweite dieses Projekts reicht weit über die rein technologisch-organisatorischen Aspekte hinaus, weswegen auch auf eine sorgfältige Berücksichtigung der politischen und kulturellen Aspekte, die besonders schwierig zu erfassen und zu

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
	<p>Kompetenzebenen und Verfahrensweisen führen dürfen; hier sei als Beispiel die Rolle der jeweiligen Parlamente aufgeführt.</p>	<p>für den Datenaustausch Anwendung finden, nicht aber auf die Verfahrensstandards</p> <ul style="list-style-type: none"> • Wir hoffen, dass die unterbreiteten Dokumente in den Punkten verbessert werden, welche die Organisation, die Finanzen, die gesetzlichen Rahmenbedingungen und die Priorisierung betreffen. Insbesondere sollte ein realistischer Finanzierungsplan erstellt werden. • In der Präambel die Ergänzung aufnehmen: „im Rahmen der finanziellen und organisatorischen Möglichkeiten der Kantone, die von den Kantonen selbst beschlossen wurden und vorbehaltlich der Anforderungen auf Grund einer abgelegenen geografischen Situation und sprachbezogener Problemstellungen.“ 	<p>handhaben sind, geachtet werden muss.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marktstudien die Priorisierung unterlegen, nachliefern.
Thurgau	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Grundsätze der Zielerreichung: darauf achten, dass bei Auftragsvergabe keine Monopolstellung entsteht. • Fraglich ob der Wirtschaft mittelfristig die höchste Priorität bei den Zielen eingeräumt werden soll. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bessere Einbindung bestehender Gremien (FDK/SIK). • Artikel über eine Kontrollstelle fehlt (evt. Aufgabe für EFK). • Bund und Kantone verpflichten, gemeinsam geplante Umsetzungsprojekte, die vom 	<ul style="list-style-type: none"> • Der Katalog der priorisierten Vorhaben umfasst 38 Projekte. Es wird sich weisen, ob die Umsetzung aller Themen im Zeitraum von vier Jahren überhaupt möglich ist. Zu bevorzugen ist ein Vorgehen in kleinen Schritten, bei deren Festlegung sich die Strategie auf Projekte konzentrieren sollte, die

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		<p>Steuerungsgremium positiv beurteilt werden, bei der Finanzierung prioritär zu behandeln.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Art. 4: Zu bedenken ist, dass Standards nicht ohne weiteres bei Lieferanten durchgesetzt werden können. • Mehr Kantonsvertreter ins Steuergremium. • Geschäftsstelle soll prüfen ob Vorgaben der Archivgesetzgebung des Bundes und der Kantone eingehalten werden. • Sockelbeitrag bei Betriebskosten bestimmen. 	<p>kurzfristig einen hohen Nutzen bringen, aber auch unter dem Aspekt der Nachhaltigkeit zu bestehen vermögen.</p>
Uri	<i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i>	<i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Der vorgelegte Entwurf der E-Government Strategie Schweiz und insbesondere der dazugehörige Leistungskatalog stellen eine ausgezeichnete Momentaufnahme dar und entsprechen unseren Erwartungen.
Waadt	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les communes doivent être explicitement mentionnées comme un acteur à part entière. • Principes à respecter : Mentionner explicitement les logiciels libres comme moyen d'éviter la « dépendance de tous d'un 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Indiquer systématiquement les communes dans la liste des acteurs • Modifier l'Art. 3 des dispositions générales (ajout des logiciels libres). • Ajouter à l'Art. 5 un alinéa c stipulant que les participants s'engagent à définir et mettre en oeuvre des 	<ul style="list-style-type: none"> • le CE exprime son souhait de participer activement aux structures de pilotage de la mise en œuvre de la stratégie suisse de cyberadministration, souhait qui sera réitéré à travers la Conférence des gouvernements cantonaux (CGC) et la Conférence des chanceliers

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
	<p>fournisseur unique », ainsi que le recours aux licences d'utilisation de type GNU/GPL pour éviter les barrières à la transmission des droits d'utilisation. Nous proposons également de compléter la mention de l'utilisation des normes ouvertes, qui sont plutôt d'ordre techniques, en ajoutant l'utilisation de standards reconnus de qualité et de sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation globale de l'effort financier nécessaire à la concrétisation de la stratégie. 	<p>standards communs de sécurité qui permettent de faciliter la recherche de solutions communes. Ici ou à l'Art. 6, mentionner que la CSI pourrait être impliquée directement pour être la plateforme de travail destinée à définir les normes de sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les acteurs informatiques des cantons, communes et villes suisses dans les organes. • Précision du périmètre des parties prenantes à la mise en oeuvre des projets prioritaires (et pré - requis). <p>Elargissement des tâches du comité de pilotage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • veiller à la diffusion des solutions réalisées via une plate-forme ad hoc, soit un portail de partage d'applications de type « SourceForge.Admin.ch » (Art.6, alinéa b et Art. 10 alinéa d) ; des synergies pourraient être réalisées avec des projets européens (plate-forme OSOR par ex.) • fournir une vision consolidée et à jour du portefeuille de projets (Art.6, nouvel alinéa f), en particulier en ce qui concerne le plan de financement multi - annuel (cf. 3ème remarque ci- 	<p>d'Etat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous recommandons une forte intégration entre les comités de pilotage « ch.ch » (Cf. Art.14) et « eVanti.ch » (stratégie suisse de la cyberadministration), tenant compte des propositions précédentes (intégration des organismes informatiques) et de l'expérience acquise par la structure « ch.ch ».

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		dessus sur la stratégie suisse de cyberadministration).	
Wallis	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs: l'orientation « citoyen » devrait être centrale et passer avant (1) l'économie, (2) les autorités. • Un inventaire des projets existants dans les cantons paraît indispensable. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Il faut concilier les priorités de la stratégie nationale et celles des 26 cantons. • Confédération prend un rôle de coordination plus fort pour éviter que les cantons ne mettent en place des solutions cantonales qui devront être consolidées au niveau fédéral avec des interfaces compliquées. • Les cantons signataires s'engagent à la mise en place des projets (dans cette stratégie nationale avec une priorité élevée), mais qui ne le sont pas dans leur propre stratégie cantonale ? • Art. 3 : « une utilisation multiple des prestations réalisées » et la <i>propriété intellectuelle</i> nécessitent quelques précisions et éclaircissements juridiques. • Art. 6 : le degré de responsabilité des chefs de file et leur implication dans les projets devraient être précisés. • Une meilleure participation des organisations existantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Certains pré-requis ne seront pas complètement réalisés dans la période donnée. • Priorité au pré-requis « harmonisation des registres »

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		<p>(Conférence suisse de l'informatique) indispensable pour une mise en place, avec succès, de la nouvelle stratégie suisse de Cyberadministration.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La représentation des cantons au Comité de pilotage devrait être réglée explicitement et paritairement selon les régions linguistiques de la Suisse. • Art. 2: « collaboration » est à préciser (en particulier en terme de clés de répartition.) • Art. 11 « Responsabilités et financement »: est à préciser. Qu'en est-il des frais de développement ? Quels critères seront utilisés pour la clé de répartition ? • Une convention comportant des obligations d'une telle envergure devrait contenir au moins un cadre financier et une clé de répartition clairs. Cad. un plan de financement est essentiel. 	
Zürich	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Auf eine Rangfolge der Ziele verzichten. • Zielerreichung: es fehlt ein Grundsatz zur Finanzierung. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Darf nicht eine blosse Absichtserklärung sein, sondern sollte eine verbindliche Vorgabe werden. 	<ul style="list-style-type: none"> • Zur Akzeptanz des Steuerungsgremiums würde zudem beitragen, wenn die Kriterien offen gelegt würden, nach denen die Leistungen und Voraussetzungen

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		<ul style="list-style-type: none"> • Soll mittels einer Grobanalyse sowie einer beispielhaften Darstellung eines Verteilschlüssels, der auf die Nutzung ausgerichtet ist, konkretisiert werden. • Konzepte entwickelt, die aufzeigen, wie die Kostenverteilung aussehen könnte, wenn eine entwickelte Lösung von weiteren Nutzern übernommen wird (Mehrfachnutzung). • Eine Vorfinanzierung der Projekte wäre ein tauglicher Lösungsansatz. • Steuerungsgremium: Bund, Kantone und Gemeinden sollten gleichwertig vertreten sein. • Geschäftsstelle: Aufgaben und Kompetenzen genauer regeln, insbesondere interessiert, wem die Stelle zu Rechenschaft verpflichtet ist und welche Entscheidungsprozesse vorgesehen sind. • Bereits bei der Planung der Lösungen darauf achten, dass sie möglichst einfach auf weitere, ähnlich gelagerte Geschäftsprozesse angewendet werden können. • Nicht ersichtlich, welche Rechte und 	<p>priorisiert werden.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Geschäftsstelle muss dafür sorgen, dass die Voraussetzungen, die für mehrere Leistungen erforderlich sind, möglichst frühzeitig und vollständig geklärt sind (z.B. Authentifizierung, einheitliches Datenaustauschformat, eGovernment-Architektur). • Bei der Erarbeitung des Katalogs priorisierter Vorhaben sollten die Benutzerbedürfnisse im Zentrum stehen, weshalb ein frühzeitiger Einbezug der Fachabteilungen notwendig ist.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		<p>Pflichten sich für die nicht als Federführer eingesetzten Stellen ergeben.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aufzeigen, wie die von einem Federführer entwickelten Anwendungen auf andere Verwaltungen übertragen werden können und wie sich die bei der Umsetzung nicht einbezogenen Parteien darauf vorbereiten können. • eCH-Standards: nicht abschätzbar, ob eine derartige Blankoverpflichtung sachgerecht ist. • Regeln in welchen Fällen diese als nicht eingehalten gilt (eCH-Std.), welches die Konsequenzen bei einer Nichteinhaltung sind und die Austrittsmodalitäten festlegen. 	

Villes et communes

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
Lausanne	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Compléter les objectifs de la stratégie par des indicateurs. • Ajouter un principe au chapitre 1.2: 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <p>Nous regrettons:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un manque de coordination des projets communs (stimulation 	

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
	<p>les acteurs réservent une place à l'adaptabilité (adaptabilité aux langues aux différences législatives, par ex.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La « stratégie suisse de cyberadministration » proposée ignore le niveau local (ne traite que deux (des trois niveaux ; fédéral et cantonal). Ce point est à revoir. 	<p>organisée et séquencée des projets)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'il manque une responsabilité des cantons signataires (au moins celle de définir un cadre de travail canton-communes). • Qu'il ne soit pas mentionné clairement que les environnements f Source sont à privilégier et les développements mis à disposition des administrations publiques selon le même mode. • Que la participation des co-signataires de la convention-cadre à eCH ne soit pas obligatoire. • La base juridique faible de la convention. • Et proposons des modifications aux Art 6, 8, 12. 	
Luzern	<i>Grundsätzliche Zustimmung.</i>	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vertretung der Städte und Gemeinden mit mindestens 3 Vertretern (Steuerungsgremium) • Anschubfinanzierung der zentralen Infrastrukturen durch den Bund und Kantone prüfen • Städte und Gemeinden als 'Player' in der Rahmenvereinbarung erwähnen, nicht nur Fokus auf Bund und Kantone legen. 	<ul style="list-style-type: none"> • Überprüfung und Bereinigung des priorisierten Massnahmenkatalogs durch die Steuergruppe vorsehen. • Sicherstellung der rechtzeitigen Bereitstellung der zentralen Infrastrukturen. • Politische Rückkoppelung sicherstellen, so dass die E-Gov-Umsetzung auch auf der politischen Ebene wahrgenommen wird.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		<ul style="list-style-type: none"> • Finanzierungskonzept generell überprüfen. • Datenschutz, Entwicklung Konzept zur Lösung der z.T. gegensätzlichen Forderungen. 	<ul style="list-style-type: none"> • Unterstützung der Stellungnahme des Gemeinde-/ Städteverbandes und der FDK.
St. Gallen	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bei Umsetzung Städte aktiv mit einbeziehen. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Kommunale Ebene der Städte und Gemeinden sollte mit gleich vielen Sitzen im Steuerungsgremium vertreten sein wie Bund und Kantone. • Sichtweise von Wirtschaft und Bevölkerung auf geeignete Weise in Arbeiten des Steuerungsgremiums einfließen lassen. • Zusammenarbeit aller föderalen Ebenen (zwischen und untereinander) sollte in Rahmenvereinbarung geregelt werden, nicht nur Bund/Kantone. • Aufgaben der Geschäftsstelle um folgenden Punkt erweitern: „Aufbau und Pflege eines direkten Beziehungsnetzes mit Städten/Gemeinden.“ 	<ul style="list-style-type: none"> • Leider ist keine der sechs grössten Städte der deutschsprachigen Schweiz bei der Erarbeitung begrüsst worden. • Städte und Gemeinden müssen eine aktive Rolle bei Umsetzung erhalten. • Katalog ist zusammen mit den Vertretungen der Städte zu bereinigen.
Winterthur	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p>	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Katalog ist teilweise fehlerhaft und

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
	<ul style="list-style-type: none"> • Bei Umsetzung Städte aktiv mit einbeziehen. • Gewisse Infrastrukturfragen (z.B. PKI, zentrale Datenplattformen) sind zusätzlich zu Beginn abzuklären. • Portabilität von Lösungen könnte durch finanzielle Aspekte gefährdet sein. 	<ul style="list-style-type: none"> • Zusammenarbeit aller föderalen Ebenen (zwischen und untereinander) sollte in Rahmenvereinbarung geregelt werden, nicht nur Bund/Kantone. • Aussage dass Städte/Gemeinden in Strategieerarbeitung miteinbezogen wurden stimmt nicht. • Antrag, dass 3 Städte- und 1 Wirtschaftsvertreter im Steuerungsgremium vertreten sind. 	<p>soll mit Städten bereinigt werden.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instrumente müssen von Steuerungsgremium überprüft und bestätigt werden. • Priorisierung der Leistungen muss zukünftig transparent und nach klaren Kriterien erfolgen.

Organisations intercantionales et intercommunales

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
Finanzdirektoren Konferenz	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bessere Integration bestehender Gremien und Strukturen. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Zuerst Voraussetzungen (Gesetze, Verordnungen, Strukturen) schaffen und erst dann darauf aufbauen. • Entstehende Verpflichtungen sind nur am Rande ersichtlich. Viele Fragen bleiben unbeantwortet (Finanzierung, Rechtliches, Entscheidungs- und Weisungsbefugnisse) • Können eCH-Standards verbindlich sein, wenn sie von ICT-Anbietern 	<ul style="list-style-type: none"> • Die Voraussetzungen, definiert im Katalog priorisierter Vorhaben, sind heute noch nicht realisiert. Gewisse Problematik, sofern die Strategie auf Voraussetzungen aufbaut, die im gegebenen Zeitrahmen als nicht sicher und vollständig realisiert gelten.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		<p>entscheidend mitgestaltet werden? Konflikt mit Gesetzen oder WTO?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Städte- und Gemeindevertreter sind im Steuerungsgremium stark untervertreten. • Zusätzlich sollte ein bestehendes politischen Gremium die Verantwortung für die Umsetzung in den Kantonen wahrnehmen – Vorschlag: FDK. • Bei Organisation, Finanzen, Voraussetzungen und Priorisierung muss nachgebessert werden. 	
Gemeindeverband/Städteverband	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Zwischen den Zielen von E-Government und jenen des Datenschutzes bestehen massive Konflikte. Die beiden Kommunalverbände fordern dringend dazu auf, dass hier - auch politisch - darauf hingewirkt wird, diese Zielkonflikte auszuräumen. • Städte und Gemeinden besser einbeziehen. • Schaffung von Datenaustauschplattformen mit einem standardisierten Datenaustauschformat prüfen. 	<p>Grundsätzliche Zustimmung.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gemeinden sollten im Steuerungsgremium paritätisch vertreten sein; eine Vertretung der kommunalen Ebene durch die Kantone genügt nicht. • Zusammenarbeit aller föderalen Ebenen (zwischen und untereinander) sollte in Rahmenvereinbarung geregelt werden, nicht nur Bund/Kantone. • Aufbau und die Pflege eines direkten Beziehungsnetzes zu den Städten und Gemeinden als zusätzliche Aufgabe der Geschäftsstelle. • Ansiedlung Geschäftsstelle bei unabhängiger Stelle prüfen. 	<ul style="list-style-type: none"> • Die Kommunalverbände werden sich ihrerseits für eine aktive Mitwirkung ihrer Mitglieder einsetzen. • Intensive Kommunikation über alle drei Staatsstufen hinweg nötig. • Damit E-Government erfolgreich sein kann, ist eine rechtzeitige, umfassende Information auch der Städte und Gemeinden von äusserster Dringlichkeit. Informationen, die erst im Verpflichtungsstadium der kommunalen Ebene zukommen, sind E-Government abträglich. • Gewisse technische Infrastrukturfragen sind zusätzlich zu Beginn abzuklären (Authentifizierung, sensitive Daten) Wir erwarten, dass der Bund diesen

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		<ul style="list-style-type: none"> • Es geht nicht an, dass den Federführern die ganze finanzielle und personelle Verantwortung aufgebürdet wird. 	<p>Fragen hohe Priorität zukommen lässt.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Katalog teilweise fehlerhaft und unvollständig => mit Städten/Gemeinden bereinigen.
Schweizerische Informatikkonferenz	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bessere Integration bestehender Gremien und Strukturen gewünscht. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Zuerst Voraussetzungen (Gesetze, Verordnungen, Strukturen) schaffen und erst dann darauf aufbauen. • Entstehende Verpflichtungen sind nur am Rande ersichtlich. Viele Fragen bleiben unbeantwortet (Finanzierung, Rechtliches, Entscheidungs- und Weisungsbefugnisse) • Können eCH-Standards verbindlich sein, wenn sie von ICT-Anbietern entscheidend mitgestaltet werden? Konflikt mit Gesetzen oder WTO? • Städte- und Gemeindevertreter sind im Steuerungsgremium stark untervertreten. • Zusätzlich sollte ein bestehendes politischen Gremium die Verantwortung für die Umsetzung in den Kantonen wahrnehmen – Vorschlag: FDK. • Bei Organisation, Finanzen, Voraussetzungen und Priorisierung 	<ul style="list-style-type: none"> • Die Voraussetzungen, definiert im Katalog priorisierter Vorhaben, sind heute noch nicht realisiert. Gewisse Problematik, sofern die Strategie auf Voraussetzungen aufbaut, die im gegebenen Zeitrahmen als nicht sicher und vollständig realisiert gelten.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		muss nachgebessert werden.	
Schweizerische Konferenz der Stadt- und Gemeindeschreiber SKSG	<i>Stimmt ohne Vorbehalte zu.</i>	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Städte/Gemeinden sollen zusammen gleich viele Sitze im Steuerungsgremium einnehmen, wie Vertretung des Bundes oder der Kantone (Vorschlag 3/3/3). • Aufgaben der Geschäftsstelle um folgenden Punkt erweitern: „Aufbau und Pflege eines direkten Beziehungsnetzes mit Städten/Gemeinden“ • Sichtweisen von Bevölkerung und Wirtschaft in geeigneter Weise in die Arbeiten des Steuerungsgremiums einfließen lassen. 	--

Partis politiques

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
CVP	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Die Abkoppelung des eHealth-Bereiches von der eigentlichen E-Government-Strategie ist nicht sinnvoll und bedeutet Synergieverluste, die wir für untragbar halten. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Die Rolle der Gemeinden ist zu wenig definiert, obwohl sie im E-Government eine Schlüsselstellung innehaben. • Die Rahmenvereinbarung bleibt inhaltsleer, wenn keine konkrete 	<ul style="list-style-type: none"> • Die E-Government-Strategie kann sinnvollerweise nur gemeinsam mit einer Roadmap verabschiedet werden.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
	<ul style="list-style-type: none"> • Der Aus- und Weiterbildung sowie kulturelle Projekte und Dienstleistungen, sollten in der E-Government-Strategie behandelt werden. 	<p>Roadmap festlegt, mit welchen Projekten vorangegangen werden soll, und wie die Finanzierung geregelt ist.</p>	
Parti libéral suisse	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les coûts engendrés soient contrebalancés par la mise en place d'un système plus performant. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer des représentants des entreprises privées dans le comité de pilotage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que la mise en place de cette stratégie se fasse de manière coordonnée et respecte la protection des données (sphère privée !!)
SP Schweiz	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Der Anlauf für eine gesamtschweizerische Strategie wird begrüsst. • Die vorgelegten Ziele sind allerdings zu wenig ehrgeizig, die Zusammenarbeit der Gemeinwesen in der Umsetzung zu wenig verpflichtend. • Der ganzheitlichen Sicht und der internationalen Einbettung von E-Government ist die nötige Aufmerksamkeit zu schenken. Die Erhaltung der Nachvollziehbarkeit und der Rechenschaftsfähigkeit des Behördenhandelns in E-Government-Anwendungen wird zu wenig Beachtung geschenkt. • Neuer Grundsatz: „Nachvollziehbarkeit und Rechtsstaatlichkeit“. E-Government- 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • In der Rahmenvereinbarung fehlen die institutionellen Instrumente, in welchen das nötige Commitment der politischen Instanzen zur Führung und Finanzierung der EGovernment-Strategie ihren Ausdruck finden würde. • In die Präambel gehört auch die Absicht, die Arbeit der Gremien durch die Entsendung von hochrangigen Behördenmitgliedern und ExpertInnen zu unterstützen. • Art 5: Nachweisbarkeit der Daten muss auch deren Archivierung sowie die Nachweisbarkeit nicht nur der Daten, sondern des Verwaltungshandelns umfassen. • Es wurden auf Bundesebene nicht die erforderlichen finanziellen und personellen Kapazitäten 	<ul style="list-style-type: none"> • Wir empfehlen deshalb eine gründliche Überarbeitung und die Formulierung klarer Zielsetzungen für das E-Government, verbunden mit festen Vorgaben für deren Umsetzung. Dafür muss der ganze Bundesrat die Verantwortung übernehmen. • Die Priorisierung muss um ein weiteres Kriterium ergänzt werden: Neben dem Nutzen für Wirtschaft und Bevölkerung sowie der Effizienzsteigerung müssen auch die Verlässlichkeit und Transparenz der geplanten E-Government-Anwendung sichergestellt sein.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
	<p>Projekte müssen darauf aufbauen, dass das Behördenhandeln nachvollziehbar bleibe und die Rechenschaftsfähigkeit auch unter geänderten Prozessen erhalten und verbessert werde (Führung und Archivierung von Unterlagen, Datenschutz).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Die SP erachtet es als wichtig, dass sich der Bundesrat für die Entwicklung und Durchsetzung von E-Government ehrgeizige Ziele setzt. • Strategie politisch durch ein klares Commitment absichern. • Zur Steigerung der Verbindlichkeit von Strategie und Finanzierung ist eine Parlamentsvorlage zu prüfen. 	<p>bereitgestellt.</p>	

Sociétés et associations du domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC)

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
<p>Schweizerischer Verband der Telekommunikationsbenutzer</p>	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vorhandene EU-Standards berücksichtigen. • E-Government nicht nur als Vereinfachung und 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ein Bundesrat sowie Regierungs- und Gemeinderäte, die verschiedene sprachliche Regionen vertreten, sollen Einsitz im 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluierung nach 4 Jahren nicht ausreichend. • Umsetzungszeitplan mit Terminen, Kontroll- und Messsystem für Fortschritte erarbeiten.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
	<p>Produktivitätssteigerung der Verwaltungsprozesse betrachten.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Neues Ziel: „Die Schweiz will mit E-Government im int. Vergleich eine führende Stellung einnehmen, indem sie ihre verwaltungsinternen Abläufe optimiert und an die Bedürfnisse von Gesellschaft, Wirtschaft, Forschung und Bildung anpasst.“ • Aufnahme eines kurz- und mittelfristigen Zeitplanes. 	<p>Steuerungsgremium nehmen. Vertretung der Wirtschaft ebenso vorteilhaft.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Geschäftsstelle mit nötigen Kompetenzen ausstatten. Evt. Führung durch einen Staatssekretär. 	<ul style="list-style-type: none"> • Klare Vorgaben und messbare Ziele schaffen. • Bei Priorisierung nicht nur monetäre Aspekte (Verwaltung) berücksichtigen, auch Auswirkungen auf Stakeholder. • Förderung von eDemocracy. • Rechtzeitige Information von Stakeholdern. • Motivation durch Information.
eCH	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • „Mission Statement“ des Bundesrates aufnehmen. • Zentrale Elemente des Katalogs (Rahmenbedingungen, Standardisierung, Infrastruktur und Dienste) in Strategie aufnehmen z.B. in einer Präambel. • Auf OSS hinweisen. • Thema zum standardisierten Umgang mit elektronischen Daten und Dokumenten von ihrer Entstehung bis zur Archivierung evt. in Strategie aufnehmen. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Verpflichtung zur Aufnahme von eCH-Standards in die Beschaffungsgrundlagen. • Einsitz (min.) eines Bundesrates und eines Regierungsrates im Steuerungsgremium. • Bildung eines Begleitgremiums („Think Tanks“) zur Einbringung von Interessen und Erfahrungen der Wirtschaft, Verbände und Wissenschaft. • Aufgabenliste der Geschäftsstelle sollte, falls unserer Empfehlung der Bildung eines Begleitgremiums gefolgt wird, ebenfalls mit dessen administrativer Betreuung ergänzt werden. 	<ul style="list-style-type: none"> • Schaffung neuer Strukturen (Geschäftsstelle, Steuerungsgremium) sinnvoll. Ungünstige Position der Schweiz im Vergleich mit dem europäischen Umfeld erfordert neue Ansätze. • Übersicht von Rechtsgrundlagen im eVanti-Portfolio anlegen.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		<ul style="list-style-type: none"> • Unabhängige Ansiedlung der Geschäftsstelle prüfen. • Konkrete Aussagen zur Finanzierung aufnehmen. 	
ICTswitzerland	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • „Mission Statement“ des Bundesrates aufnehmen. • Digitale Identität explizit berücksichtigen. • Bessere Integration/Abstimmung mit Ausland. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Leitung des Steuerungsgremiums durch Mitglied der Landesregierung. • Im Steuerungsgremium sollen auch Regionen (geografisch und sprachregional) prominent vertreten sein. • „Federführer“ mit weit reichenden Kompetenzen ausstatten. 	<ul style="list-style-type: none"> • Der Strategie eine Gesamtsicht (Vision) voranstellen. • Road Map und Controlling etablieren, deren Zeithorizont sowohl kurzfristig (d.h. auf ein Jahr, rollend) sowie mittelfristig (d.h. auf 3 und 5 Jahre) ist. • Bei Priorisierung nicht nur monetäre Aspekte (Verwaltung) berücksichtigen, auch Auswirkungen auf Stakeholder. • Change Management und akzeptanzfördernde Massnahmen stärken.
SwissICT	<p><i>Vorbehaltlose Zustimmung.</i></p>	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Anbieter in geeigneter Form in die Organisation einbinden. • Finanzierung konkretisieren. 	<ul style="list-style-type: none"> • Die inhaltlichen Zielsetzungen finden unter Experten eine breite Unterstützung.
Swiss Open System User Group	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Grundsätze zur Zielerreichung: Effizienz der Lösungen könnte als Kriterium aufgenommen werden. • Grundsätze zur Zielerreichung: Die Lösung nicht nur an den Prozessen 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Gewisse finanzielle Kompetenzen und Führung der Projektleiter dem Steuerungsgremium übertragen. • Fachlichen Qualifikationen der Mitglieder des Steuerungsgremiums 	<ul style="list-style-type: none"> • Die /ch/open begrüsst die Strategie und die Rahmenvereinbarung, besonders die Verwendung offener Standards, die Transparenz, die Priorisierung der Leistungen.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
	<p>orientieren, sondern Prozesse gleichzeitig optimieren.</p> <ul style="list-style-type: none"> Grundsätze zur Zielerreichung: Einige Rechtsvorschriften sind auf Papier ausgelegt und die entsprechenden Abläufe liessen sich elektronisch auf andere Weise effizienter abbilden. Lebensdauer und Wartungsaufwände der Anwendungen bei Priorisierung berücksichtigen. 	<p>definieren.</p> <ul style="list-style-type: none"> Art. 8: Punkt e) kann gestrichen werden. Art. 3: Publikation unter einer OSS-Lizenz (ohne Copy-Left) würde dies sicherstellen. 	

Associations faitières de l'économie

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
Centre Patronal	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> l'objectif: "améliorer et harmoniser les prestations existantes" n'est pas déterminant. La diversité des offres actuelles reflète la diversité institutionnelle de la Suisse; elle offre l'avantage de ne pas freiner les initiatives originales, mais au contraire de parfois les stimuler. 	<i>Keine Stellungnahme</i>	<ul style="list-style-type: none"> Nous souhaitons cependant qu'une attention particulière soit accordée à la modération de l'appareil administratif qui sera mis en place, ainsi qu'aux coûts qu'il engendrera.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
Schweizerischer Gewerbeverband	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Reihenfolge der Zielsetzung ist zu überprüfen. Zuerst Prozesse der Behörden und innerhalb der Verwaltungen optimieren, bevor Wirtschaft den Verkehr mit den Behörden elektronisch abwickelt. • Fragen des Datenschutzes besonders beachten. • Bekenntnis dazu, dass sich der Bund bei der Umsetzung der Strategie auf die Grundversorgung der Öffentlichkeit mit Daten und Informationen beschränkt, fehlt. <p>Neuer Grundsatz zur Zielerreichung: „Zusammenarbeit zwischen Bund und Privatwirtschaft: Der Bund beschränkt sich auf die Grundversorgung der Öffentlichkeit mit Daten und Informationen. Eine Aufbereitung derselben zur Abdeckung eines weitergehenden Bedarfs der Öffentlichkeit kann vom Bund nur vorgenommen werden, wenn ein solcher von der Privatwirtschaft nicht abgedeckt wird.“</p>	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ein Sitz für die Privatwirtschaft im Steuerungsgremium. • Gewerbeverband soll Vertreter der Privatwirtschaft bestimmen (Steuerungsgremium). 	<p>Katalog:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Wir haben keine Hinweise gefunden betreffend der Gebührenpflicht und deren allfälligen Höhe für die erbrachten Leistungen. Hierzu muss Klarheit herrschen, bevor das Konzept umgesetzt werden kann.
Fédération des Entreprises Romandes	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p>	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • les organes d'application des branches de la sécurité sociale helvétique doivent être mentionnés 	

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
		<p>entre parenthèses.</p> <ul style="list-style-type: none"> • un examen de la pertinence de la loi sur la protection des données. • Proposition de modification des art. 6, 7 (ajout de deux représentants des entreprises privées) et art. 8. 	
<p>Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete</p>	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bei der Umsetzung der Strategie muss berücksichtigt werden, dass die Strategie nicht überall mit der gleichen Intensität und Geschwindigkeit umgesetzt werden kann und einzelne Gemeinden auch auf eine Hilfestellung von Aussen (Kanton o.a.) angewiesen sein werden. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Im Steuerungsgremium sind aufgrund unterschiedlicher Voraussetzungen der Gemeinden mindestens drei Sitze für die Gemeinden vorzusehen. 	<ul style="list-style-type: none"> • Begleitend zur E-Government-Strategie braucht es eine IKT-Offensive, damit die Angst vor neuen Technologien und Fragen des Datenschutzes in der Bevölkerung verringert werden kann. • Die SAB engagiert sich beispielsweise in einer Partnerschaft mit Microsoft Schweiz GmbH im IKT Bereich in den Regionen Surselva und Obersimmental-Saenenland. Diese vorhandenen Potenziale gilt es zu nutzen. • Es wäre durchaus denkbar, im Berggebiet ein Kompetenzzentrum E-Government aufzubauen. Gerne würden wir diese Idee mit dem Bund, den Kantonen und Gemeinden zusammen vertiefen.

Fondations / Initiatives

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
ePower	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vision fehlt. • Ein zu beachtender Grundsatz ist, dass eProjekte ihre Effizienz nur dann erreichen, wenn sie skalieren können. • Frage ob mit eGovernment Effizienzgewinne realisiert werden sollen, fehlt. Darum folgenden Text einfügen: „Durch den Einsatz von eGovernment soll der heutige Verwaltungsaufwand in Gemeinden, Kantonen und Bund um mindestens 20 Prozent gesenkt werden. Die Informatikkosten müssen dabei in die Wirtschaftlichkeitsrechnung einfließen. eGovernment-Projekte müssen zudem in der Regel das Ziel haben, dass sie mit eingesparten Betriebskosten innerhalb von längstens 4 Jahren ihre Investitionen zurückzahlen können.“ • Gesamtbundesrat soll Führung übernehmen oder er soll sie mit klaren Zielen an ein Mitglied der Regierung delegieren. • Jede neue Verwaltungsaufgabe soll von Anfang an nur mittels eTechnik den Menschen in diesem Land zur Verfügung gestellt werden. 	<p><i>Keine Stellungnahme.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Schnittstelle Gemeinde -Kanton schweizweit standardisiert aufbauen. • Konzept vorlegen, wie der Wildwuchs staatlicher Rechenkapazität einem Nationalen Informationstechnologie-Netzwerk weicht. • Bürgern ein einheitliches Einwohnersystem zur Verfügung stellen.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
	<ul style="list-style-type: none"> • Explizite Festschreibung des barrierefreien Zugangs für alle. 		

Hautes écoles

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
Berner Fachhochschule, Kompetenzzentrum E-Government	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Klarer Ausweis, dass die Strategieumsetzung für den Bundesrat hohe Priorität hat aufführen. • Explizite Nennung der wesentlichen Instrumente, mit denen die Ziele erreicht werden können. • Formulierung einer Vision. • Eine klare inhaltliche Ausformulierung der angestrebten Ziele, die als Fundament für die Erfolgsmessung dienen kann. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Bundesrat als Leiter des Steuerungsgremiums einsetzen und/oder Bereitstellung beträchtlicher Umsetzungsressourcen auf Seiten des Bundes. 	<ul style="list-style-type: none"> • eDemocracy-Experimente in Katalog aufnehmen. <p>Vorschläge für Umsetzung:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ausarbeitung eines PPP-Konzepts • Vorgängige Schätzung von Risiken und Aufwendungen der priorisierten Vorhaben. •

Autres

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
CSP AG	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Die Strategie legt eine sehr gute Basis fürs weitere Fortkommen. • Unserer Meinung nach, liegt einer der Schlüssel in der Ausgestaltung des Federführer-Konzeptes verborgen. Unter anderen soll die Privatwirtschaft zur Finanzierung (z. B. über PPP Beziehungen) beigezogen werden, auf strategischer Ebene mitreden darf sie aber nicht. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Wollen Federführer ein Vorhaben durchführen, müssen sie viele Interessenten in den Entscheid- und Gestaltungsprozess zur Sicherstellung einer homogen und integren Lösung miteinbeziehen, um Erfolg zu haben. Dies wird gerade für Gemeinden und Kantone ein aufwändiges Verfahren, wenn man sich die allgemeine Ressourcensituation und Interessenlage vor Augen hält. 	
IBM Global Business Services	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bei den Voraussetzungen sollen auch geeignete Zugänge (Portale) zugänglich gemacht werden. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Im Steuerungsgremium sollte ein Bundesrat vertreten sein. • Steuerungsgremium sollte ungerade Anzahl von Mitgliedern aufweisen. • Rolle der Federführer genauer definieren. • Interessen der Wirtschaft, Verbände und Wissenschaft durch Bildung eines Begleitgremiums (Think Tank) berücksichtigen. • Jährliche Zwischenevaluationen. • Konkretisierung der Finanzierung. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bei der Priorisierung u.a. auf Projekte achten, mit denen sich in kurz- bis mittelfristiger Zukunft Quick Wins vorweisen lassen können. • Ideen und Forderungen von ePower bei Voraussetzungen beachten. • Schaffung von Steuerungsgremium und Geschäftsstelle sinnvoll. • Als priorisierte Vorhaben sind bereits verabschiedete Gesetze, als Voraussetzungen sind z.B. laufende Projekte zu deklarieren.
L'Organisation des Suisses de l'étranger	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Parmi les transactions qui pourront se faire par voie électronique, celle 	<p><i>Keine Stellungnahme.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est très important que les représentations suisses soient à la pointe dans ce domaine et qu'elles

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
	<p>qui revêt un caractère primordial et urgent pour les Suisses de l'étranger est le vote électronique.</p>		<p>soient rapidement dotées de l'infrastructure nécessaire afin d'offrir des prestations en ligne. Elles doivent dans ce domaine tenir le rôle d'avant-coureur et non de suiveur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Afin de garantir une mise en œuvre rapide et l'acceptation, si nécessaire de modifications de textes législatifs, il nous semble important que la population soit régulièrement informée des avancées dans le domaine de la cyberadministration afin que ce projet soit porté par tous.
SAP (Schweiz) AG	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Reflektiert die Arbeiten zur Volkszählung 2010, bzw. zur Registerzählung nur teilweise. • Die Bestrebungen der "Registergestützten Statistik" sollen in die Strategie einfließen. • Forderung einer entsprechenden Rolle für die Wirtschaft im Gesamtsystem. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Finanzierung unklar! Eine diesbezüglich transparentere Darstellung der Mittelherkunft, bzw. Mittelverwendung ist sehr wünschenswert und minimiert durch den Nachweis einer Initialfinanzierung einen allfälligen Widerstand von Seiten der Gemeinden und Kantone. • Vertreter der Wirtschaft sowie der Bildung entsprechend in das Steuergremium einzubinden. • Steuergremium anstelle beim EFD bei einer "neutralen" Einrichtung ansiedeln. 	<ul style="list-style-type: none"> • Als Wirtschaftsvertreter und Partner im Umfeld von öffentlichen Verwaltungen begrüßen wir die priorisierten Vorhaben sowie die aufgeführten Voraussetzungen sehr und sehen mit dem Instrumenten-Katalog auch gleichzeitig die entsprechenden Meilensteine zur Umsetzung derer.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
Schweizerische Post	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Unklar welche Auswirkungen Strategie haben wird. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Kompetenzen und Weisungsbefugnisse des Steuerungsgremiums und der Geschäftsstelle unklar. • Gibt es weitere bereits bestehende Gremien, die allenfalls weitergehende Kompetenzen haben? • Rolle der federführenden Stelle teilweise noch offen und das Zusammenspiel mit anderen zu involvierenden Stellen ist ungeklärt. • Beschaffungsrechtliche Thematik birgt für den Verantwortlichen ungeklärte Risiken. • Wie sieht die finanzielle Verantwortung aus? Wird der Bund gewisse Finanzierungsmodelle zur Verfügung stellen? Werden spätere Einsparungen bei der öffentlichen Hand für Vorleistungen bei der Realisierung zur Verfügung "gestellt?" 	<ul style="list-style-type: none"> • Katalog: Im Zusammenhang mit der Definition der Voraussetzungen und Rahmenbedingungen stellt sich die Frage nach einer prinzipiellen Verantwortung des Bundes als Systemführerin. • Trennung zwischen dem Erlass von normativen Rahmenbedingungen und den Aufgaben bei der aktionsorientierten Umsetzung prüfen.
Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ziffer 5 dahingehend ergänzen, dass sich Bund und Kantone verpflichten, gemeinsam geplante Umsetzungsprojekte, die vom 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Es dürfen nicht Jahre verstreichen, bis einzelne Sondervereinbarungen zustande kommen, sonst lässt sich der aufgestellte Umsetzungs- 	<ul style="list-style-type: none"> • Nicht nur Verwaltungsstellen mit ausgeklügelten GEVER-Systemen, sondern auch die Mehrzahl der Gemeinden, sollen ein Dokumentenmanagement-Dienst nutzen können.

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
	Steuerungsgremium positiv beurteilt wurden, bei der Finanzierung prioritär zu behandeln.	Zeitplan unmöglich einhalten. <ul style="list-style-type: none"> • Bund und Kantone sollen im Rahmen ihrer Investitionsplanung dafür sorgen, dass die Finanzierung von Vorhaben (bei Sondervereinbarungen) zügig vor sich gehen. 	<ul style="list-style-type: none"> • Hinweis auf den dringlichen Handlungsbedarf im Bereich des dokumentengestützten Unterlagenmanagements wird in einem Vernehmlassungsprotokoll zuhanden des Steuerungsgremiums festgehalten.
Steuerungsgremium eGeo	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.4: Tirer profit des expériences et des meilleures pratiques de l'étranger et en échange faire profiter l'étranger de ses propres expériences. 	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le problème du financement devrait être harmonisé et il ne devrait pas être laissé à la seule responsabilité des chefs de projets. • Un fond d'encouragement annuel ou un fond de lancement pour chaque projet serait souhaitable. • Inclure le programme e-geo.ch, au stade de cette convention, afin d'ancre le financement des diverses structures de pilotage, y compris celle pilotant e-geo.ch, sur ces mêmes bases. 	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie proposée est totalement cohérente avec la Stratégie pour l'information géographique au sein de l'administration fédérale.
Swisscom AG	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Die neue E-Government Strategie ist ein guter Ansatz. Wir werden dort wo möglich mit unseren Dienstleistungen und mit den Erfahrungen, die sich Swisscom im Bereich "Government" aneignen konnte, unterstützen. 	<p><i>Keine Stellungnahme.</i></p>	

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Organisation	Stratégie suisse de cyberadministration	Convention-cadre	Autres remarques
Zugang für alle	<p><i>Grundsätzliche Zustimmung.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Erweiterung des 1. Kapitels „Das Potenzial von E-Government“ um Punkt 1.5 erweitern: Mit E-Government einen barrierefreien Zugang für Menschen mit Behinderungen und ältere Menschen gewähren. • Erweiterung der Ziele um einen Punkt: Die E-Government-Lösungen sind für alle Menschen zugänglich, insbesondere auch für Menschen mit Behinderungen und älteren Menschen. • Erweiterung des 3. Kapitels „Grundsätze der Zielerreichung“ um einen Punkt: Zugang für alle: Die Erfüllung der entsprechenden W3C-Standards und subsidiären nationalen Standards garantieren einen barrierefreien Zugang zu E-Government-Lösungen für Menschen mit Behinderungen und ältere Menschen. 	<i>Keine Stellungnahme.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Um E-Government rasch und sinnvoll zugänglich zu machen, müssen die Anforderungen von Menschen mit Behinderungen und älteren Menschen explizit in die „E-Government-Strategie Schweiz“ aufgenommen werden.

Tableau 3 : Liste des prises de positions

5.2 Aperçu statistique

Les 56 réponses reçues se répartissent selon le tableau ci-après.

	Invitations à l'audition	Prises de position supplémentaires
Gouvernements cantonaux	26	25
Villes / Communes	0	4
Organisations intercantionales et intercommunales	4	4
Partis politiques	12	3
Sociétés / Associations du domaine des TIC	15	5
Associations faïtières de l'économie	9	4
Fondations / Initiatives	3	1
Hautes écoles	7	1
Autres	0	9

Tableau 4 : Aperçu statistique des participants à l'audition

5.3 Liste des abréviations

Abréviation	Signification
AG	Canton d'Argovie
AI	Canton d'Appenzell Rhodes Intérieures
AR	Canton d'Appenzell Rhodes Extérieures
Art.	Article
asut	Schweizerischer Verband der Telekommunikationsbenützer
BAKOM	Bundesamt für Kommunikation Office fédéral de la communication (OFCOM)
BE	Canton de Berne
BFS	Bundesamt für Statistik Office fédéral de la statistique (OFS)
BJ	Bundesamt für Justiz Office fédéral de la justice (OFJ)
BK	Bundeskanzlei

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Abréviation	Signification
	Chancellerie fédérale (ChF)
BL	Canton de Bâle Campagne
BS	Canton de Bâle Ville
ch-open	Swiss Open System User Group
CSP	Christlichsoziale Partei Schweiz Parti chrétien social suisse (PCS Suisse)
CVP	Christlichdemokratische Volkspartei
EDU	Eidgenössisch Demokratische Union
EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne
EVP	Evangelische Volkspartei der Schweiz
FDK	Konferenz der Kantonalen Finanzdirektoren
FDP	Freisinnig-Demokratische Partei Schweiz
FER	Fédération des Entreprise Romandes
FH	Fachhochschule Haute école spécialisée (HES)
FR	Canton de Fribourg
fwws	Forum Wissens- & Werkplatz Schweiz
GE	Canton de Genève
GL	Canton de Glaris
GPS	Grüne Partei der Schweiz
GR	Canton des Grisons
HES	Haute écoles spécialisées
HEVs	Haute Ecole Valaisanne
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IDT-HSG	Institut für Öffentliche Dienstleistungen und Tourismus, Uni St. Gallen
IKT	Informations- und Kommunikationstechnologien Technologies de l'information et de la Communication (TIC)
ISB	Informatikstrategieorgan Bund Unité de stratégie informatique de la Confédération (USIC)
iss	information security society of switzerland
JU	Canton du Jura
KdK	Konferenz der Kantonsregierungen Conférences des gouvernements cantonaux (CDC)
KV	Kaufmännischer Verband
LPS	Liberale Partei der Schweiz
LU	Canton de Lucerne
min.	Mindestens (au minimum)
NE	Canton de Neuchâtel
NW	Canton de Nidwald
OSE	L'Organisation des Suisses de l'étranger
OW	Canton d'Obwald

Audition sur la stratégie suisse de cyberadministration et la convention-cadre prévue entre la Confédération et les cantons

Abréviation	Signification
PLS	Parti libéral suisse
SAB	Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete
SBV1	Schweizerischer Bauernverband
SBV2	Schweizerische Bankiervereinigung
SD	Schweizer Demokraten
seco	Staatssekretariat für Wirtschaft Secrétariat à l'économie
SG	Canton de Saint-Gall
SGB	Schweizerischer Gewerkschaftsbund
SGV	Schweizerischer Gewerbeverband
SH	Canton de Schaffhouse
SI	Schweizer Informatik Gesellschaft
SICTA	Swiss Information and Communications Technology Association
SIK	Schweizerische Informatikkonferenz Conférence suisse sur l'informatique (CSI)
simsa	swiss interactive media and software association
SKSG	Schweizerische Konferenz der Stadt- und Gemeindeschreiber
SO	Canton de Soleure
SP	Sozialdemokratische Partei der Schweiz
SVP	Schweizerische Volkspartei
SZ	Canton de Schwyz
TG	Canton de Thurgovie
TI	Canton du Tessin
UR	Canton d'Uri
VD	Canton de Vaud
VS	Canton de Valais
z.B.	zum Beispiel (par exemple)
ZH	Canton de Zürich
z.T.	zum Teil (en partie)

News

Betriebliche Gesundheitsförderung 2007

Die Nationale Tagung für betriebliche Gesundheitsförderung 2007 widmet sich dem Thema «Work-Life-Balance als Gewinn für Betriebe und Mitarbeitende». Die Veranstaltung findet am Donnerstag, 29. März 2007, in der Universität St. Gallen (HSG) statt.

Besserer Schutz vor missbräuchlicher Preselection

Die ComCom will verhindern, dass eine Preselection auf einem Telefonanschluss ohne die ausdrückliche Zustimmung der Inhaber aktiviert werden kann. Deshalb hat sie strengere Anforderungen festgelegt.

»Aktuell«

»Hintergrund«

»Offiziell«

»Schweizerisch«

Gesundheit, Finanzen, Recht, Aussenpolitik... der Bund informiert.

News für Private

Location Switzerland, das Osec und der Bund informieren.

News für Unternehmen

Steuererklärung, Pollenflug und Kistenpacken...

Der Frühling kommt!

Die Dossiers

Der Bundesrat informiert nach seiner wöchentlichen Sitzung.

Die Medienkonferenzen

Adressen, Telefonnummern, E-Mail, Web... Kontakt zu allen Verwaltungen.

Das Behördenverzeichnis

Der Staat als Arbeitgeber: Infos zu Bewerbungen und offenen Stellen.

Der Stellenmarkt

Sechszwanzig Mal die Schweiz. Der Kanton Bern stellt sich vor.

Das Kantonsfenster

Attraktive Ausflugsziele, laufende Events, Infos über Land und Leute.

Willkommen in der Schweiz



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerische Bundeskanzlei, Sektion Elektronischer Behördenverkehr | Kontakt: info@ch.ch |

[Rechtliches](#) | [Impressum](#)

<http://www.ch.ch/index.html?lang=de>